

UN CHARDON AUX ÉPINES PLUTÔT FLATTEUSES



e AdobeStock Dan

3



5

*PAC, quotas, libre-échange:
dernier round avant
les élections européennes*



7

*Crise agricole:
bilan à trois mois*



8

*Le débat wallon s'installe
dans l'arrondissement
Huy-Waremme*

SOMMAIRE

Actualités

- Le Regard de Marianne **3**
- L'UE à la reconquête de son rang PAC, quotas, libre-échange: dernier round avant les élections européennes **4**
- L'UE impose des droits de douane prohibitifs sur les céréales russes **5**
- Crise agricole: bilan à trois mois **6**
- Le débat wallon s'installe dans l'arrondissement Huy-Waremme **7**
- Déclaration PAC: de la souplesse sur le front des semis **8**
- La simplification de la PAC : les avancées au niveau wallon **9**
- Energie et Climat: quelle stratégie dans ma commune? **9**
- Un barbecue ? Oui, mais avec de la viande chez nous ! **10**

Hymne de nos campagnes

- Communauté germanophone: Eine Vereinbarung zur Erhaltung landwirtschaftlicher Nutzflächen in der Deutschsprachigen Gemeinschaft **12**
- Un détour de 15km pour rejoindre sa parcelle... à 200m! **12**
- Liège inaugure son nouveau pôle circuit court **13**

Cultures

- Financement structurel des interprofessions: Belpotato.be a besoin de vous! **14**
- L'agriculture de conservation des sols, la solution d'avenir ? **15**
- Avis Cepicop **16**
- Maschio Gaspardo hisse ses couleurs avec sa gamme complète de fenaison **17**
- Le bio en Wallonie: entre recul et espoir **18**
- Le Bio sous la loupe des experts de Facebook **19**

Elevage

- Marchés **20**
- Agenda et petites annonces **21-23**
- La recette de Ciboulette **24**
- Livre - Le hibou abasourdi **24**



DEVENIR MEMBRE FWA ET POURQUOI PAS ?

1 UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Pour toutes vos questions agricoles pour défendre vos intérêts
Pour vous installer ou transmettre votre exploitation



2 LA DÉFENSE DE VOTRE MÉTIER

Pour la défense collective du secteur
Pour la pérennité de notre modèle agricole
Pour transmettre un métier viable aux futures générations



3 UNE INFORMATION DE QUALITÉ

Dans votre journal
Dans votre boîte mail
Sur nos réseaux



4 DES FORMATIONS ADAPTÉES

Des formations près de chez vous via notre centre de formation
Pour vos formations continues et vos phytolicences



5 DES PRODUITS ET SERVICES CRÉÉS POUR VOUS, À PRIX AVANTAGEUX !

Pour une protection juridique personnalisée 

Pour votre communication :  Pantone 12

Pour vos besoins informatiques : eFWA

Pour votre comptabilité et votre permis environnement : CGTA
Etc.

VOTRE COTISATION FWA EST FISCALEMENT DÉDUCTIBLE!



PLUS D'INFORMATIONS DISPONIBLES VIA NOTRE SITE INTERNET



<https://www.fwa.be/devenir-membre-fwa>

N'hésitez pas à nous contacter à animation@fwa.be ou au 081 60 00 60

Pleinchamp.be
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Pleinchamp SRL
Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux

Éditrice responsable :
Marianne Streef

Rédactrice en chef :
Olivia Leruth
Contact rédaction :
pleinchamp@fwa.be

Contact publicités
et abonnements :
Sylvie Van Vooren
0476 84 17 29
pub@fwa.be

UN CHARDON AUX ÉPINES PLUTÔT FLATTEUSES

Il y a de cela plusieurs années, Canopea – le nouveau nom d’Inter-environnement Wallonie – décernait chaque année deux prix : une palme, pour récompenser les bons élèves en termes d’environnement, et un chardon, à destination de ceux dont l’organisation considère qu’ils ont détricoté les intérêts de l’environnement et de la planète. Une tradition qu’ils ont décidé de remettre à l’ordre du jour en décernant cette année leur chardon à la Fédération Wallonne de l’Agriculture.

La FWA est ainsi « récompensée » pour avoir joué un rôle prépondérant au cours des négociations avec les différents niveaux de pouvoir lors des dernières manifestations agricoles. Des négociations dont l’issue, comme vous le savez, a été d’apporter des simplifications substantielles à la PAC, simplifications interprétées par l’organisation comme constituant un recul dans la démarche agricole vers plus de durabilité.

Ce chardon offert à la FWA, c’est d’abord pour moi une fierté. Oui, une fierté, car il prouve une fois encore que nous nous occupons une place prépondérante et déterminante sur l’échiquier des négociations politiques, mais surtout que notre travail l’a également été pour obtenir toute une série d’avancées lors de ces négociations. Et ces avancées-là vont permettre à notre agriculture familiale wallonne de retrouver

une place de choix dans la filière alimentaire et toute la chaîne de valeurs qui l’entoure.

Notre vision, certes différente de celle de Canopéa, n’est pas du tout une vision de simplification bête et méchante de la PAC qui ferait rater le tournant la durabilité aux agriculteurs, non. Au contraire, la FWA, qui s’oppose fermement à l’écologie punitive simpliste, reconnaît les agriculteurs comme de véritables professionnels qui connaissent leur métier, ont de solides notions d’agronomie, d’ailleurs rarement égalées par ceux qui prétendent leur enseigner leur métier, et sont des chefs

” Obliger les agriculteurs à respecter une conditionnalité qui leur coute énormément d’argent rendra-t-il le secteur plus durable ? Pour la FWA, c’était une erreur et, chardon ou pas, ça le restera.

nos prises de positions au travers d’un processus démocratique, sommes de réels représentants de la durabilité de notre secteur.

Parce que rendre le secteur plus durable, y compris au niveau de l’environnement, c’est d’abord revendiquer que les décisions politiques pouvant influencer sur notre

d’entreprises accomplis. Et ces chefs d’entreprise doivent veiller, comme toute entreprise, à prendre les bonnes décisions pour rester économiquement viables. Oui, cher Canopéa, la FWA et ses agriculteurs, qui sont à la base de toutes

métier soient basées sur l’agronomie et les trois piliers de la durabilité. C’est permettre également d’avoir des études d’impact AVANT de prendre des décisions. C’est encore se battre pour avoir un secteur qui soit en position économique d’innover et d’améliorer ses pratiques, comme il l’a toujours fait par ailleurs.

Obliger les agriculteurs à respecter une conditionnalité qui leur coute énormément d’argent rendra-t-il le secteur plus durable ? Pour la FWA, c’était une erreur et, chardon ou pas, ça le restera. Il est en revanche nécessaire que toutes les actions proposées en faveur de l’environnement soient intégrées et implémentées par les agriculteurs de façon volontaire, en toute connaissance de cause. Personnellement, j’ai foi en notre secteur, et j’ai foi en notre professionnalisme. Et je pense sincèrement que les agriculteurs qui se sentent mieux dans leur métier seront des agriculteurs qui travailleront de manière nettement plus durable à l’avenir.

C’est donc avec fierté que la FWA reçoit ce chardon de la part de Canopéa, et c’est avec fierté que nous le considérons comme une reconnaissance pour le travail effectué au nom de notre agriculture familiale, afin qu’elle soit encore là demain pour pouvoir affronter les enjeux et les défis qui se présentent à notre société.



L'UE À LA RECONQUÊTE DE SON RANG

Le Ministre Borsus a annoncé la fusion des 3 bras financiers de la Région wallonne – SRIW (Société régionale d'Investissement de Wallonie), SOGEPa et SOWALFIN – pour n'en former plus qu'un seul, plus fort, à l'horizon de 2023. L'occasion de rappeler l'existence de la Société d'Investissement Agricole Wallonne (SIAW), filiale de la SRIW, spécialement affectée au financement d'investissement agroalimentaire. La FWA en est coactionnaire à hauteur de 10%.

Les analystes économiques sont unanimes: l'Union européenne connaît en ce moment une phase de distanciation par rapport aux autres économies de la planète. Le PIB ne devrait y augmenter que d'à peine 1% cette année, et l'on s'attend à un maximum de 1,6% en 2025. Ces prévisions peuvent être difficilement contestées: elles proviennent de la Commission européenne elle-même, qui les a publiées le 15 mai dernier. Le plus inquiétant ne tient pas tant aux chiffres, bien faibles, que de la comparaison avec les PIB des Etats-Unis (+2,4% en 2024) et de la Chine (+4,8%). *Horresco referens*, même la Russie, en dépit de l'avalanche (presque cocasse) de sanctions dont elle fait l'objet depuis plus de deux ans, devrait connaître, selon le FMI, une croissance de 3,2% de son PIB en 2024.

Appauvrissement

En clair, l'Union européenne s'appauvrit par rapport au reste du monde. Si l'un des facteurs explicatifs de ce «décrochage» de l'Europe réside sans nul doute dans les sanctions suicidaires contre les importations en provenance de Russie, ce qui l'a coupée par ricochet d'une source d'énergie (très) bon marché, la politique générale de l'Union européenne depuis 20 ans est mise en cause par nombre d'observateurs spécialisés. L'ancien premier ministre italien Enrico Letta rappelait ainsi récemment que le PIB – autrement dit la richesse produite par habitant – a, depuis 1993, progressé de 60% aux Etats-Unis, contre 30% seulement en Europe. La raison est, non seulement que les Etats-Unis bénéficient d'une énergie bon marché, mais aussi qu'ils mènent, avec la Chine, des politiques économiques «très offensives, sans s'embarrasser de standards écologiques contraignants, et en investissant massivement dans les technologies d'avenir». En outre, l'Europe a tendance à respecter rigoureusement les règles du commerce international, à l'inverse de ses principaux partenaires qui n'hésitent pas à recourir à des mesures protectionnistes, ou à des procédés fran-

chement déloyaux, ou «distorsifs». Exemple: depuis deux ans, l'UE doit payer le gaz liquéfié états-unien ou norvégien quatre fois plus cher que ces pays ne le vendent à leurs acteurs économiques nationaux.

Agriculture sur la sellette

L'agriculture n'a pas été épargnée par la funeste politique européenne. Pour des raisons idéologiques, l'Union s'est engagée dans le cours des années 2000 sur la voie d'un «verdissement» de son agriculture, ou «transition écologique». Ce tournant d'abord progressif a connu un brutal coup d'accélérateur avec l'arrivée de la nouvelle Commission de 2019, avec à sa tête Ursula von der Leyen et le vice-président Frans Timmermans. Ce dernier a eu tôt fait de truffer nombre de cabinets de représentants d'ONG écologistes, en tête desquelles Greenpeace. Le «Pacte vert» ou Green Deal devint rapidement la bible de la Commission, tandis que la politique agricole se voyait imposer une kyrielle d'objectifs prétendument environnementaux. Le versement des paiements directs européens devait quant à lui être conditionné par le respect d'une série de «critères verts». Le tout, quand il était praticable, aboutissait à grever la rentabilité des exploitations, alors qu'il était avéré que les prix payés aux agriculteurs au sein de la filière alimentaire étaient déjà loin d'être équitables. Une situation aggravée par les répercussions du conflit ukrainien et les importations massives de cette région.

Colère agricole et retournement

La suite est encore dans toutes les mémoires, avec les premières manifestations de la colère agricole dès la mi-2023. La présidente von der Leyen a rapidement senti le vent du boulet puisqu'elle a promis en septembre le lancement d'un «dialogue stratégique pour l'avenir de l'agriculture». Après la vague de mouvements agricoles qui ont émaillé la fin



2023 et le début 2024 dans l'Union, la Commission a proposé mi-mars une série de révisions législatives visant à alléger les charges administratives des exploitations. Divers autres «assouplissements» ont été validés (obligation de jachère, de rotation des cultures...). Des premiers pas dans la bonne direction, mais évidemment loin d'être suffisants. Ainsi, en matière de prix équitables face à la transformation et la distribution, il existe bien une «feuille de route» proposant un «observatoire» sur les prix et une évaluation des règles sur les pratiques commerciales, mais pas encore de proposition législative concrète.

Changement de méthode

Pour le Copa en outre, qui rassemble les organisations agricoles de l'UE, dont la FWA, de nombreux textes sont encore manquants sur des sujets essentiels, comme le bien-être animal ou les produits phytosanitaires. Sa présidente Christiane Lambert adjure que l'on change d'approche en ce qui concerne l'agriculture dans les débats européens. A l'approche dogmatique «topdown» de la Commission en ce qui a concerné la stratégie «de la ferme à la fourchette» il conviendrait de substituer une approche fondée sur la concertation. Le fameux «dialogue stratégique» qui s'est ouvert fin janvier peut illustrer cette concertation. N'oublions

pas que ses conclusions prévues à l'automne prochain, devront servir à l'élaboration d'une nouvelle PAC. En évitant les déboires de la précédente législature européenne à propos du Pacte vert.

Sortir de la spirale du déclin

L'agriculture aura ainsi une place centrale dans l'économie européenne, au lieu d'être le simple instrument d'une politique essentiellement environnementale. L'ancien président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi (que l'on évoque parfois pour succéder à von der Leyen), déclarait récemment que l'UE doit opérer un changement radical pour mettre fin à son décrochage économique par rapport aux Etats-Unis, la Chine, voire la Russie. A cette fin, le Pacte vert doit être au service de la croissance économique et non handicaper celle-ci. Charles Michel, président du Conseil estime, quant à lui que dans ce contexte, il appartient à la Commission d'être essentiellement économique, et non «géopolitique» comme l'ambitionnait la présidente actuelle. L'agriculture, facteur central de souveraineté, devra dès lors être reconnue comme acteur et interlocuteur à part entière – et pas seulement consultatif – dans les futures réflexions et décisions engageant son avenir.



MONSEU
Nutrition animale & végétale

OLIGOFERTIL

Solutions d'engrais NPK - PK - NK avec oligo-éléments
Formule adaptée à chaque culture

Rue Baronne Lemonnier, 122 - 5580 LAVAUX-SAINTE-ANNE - Tél. 084/38.83.09 - Fax 084/38.95.78 - E-mail : info@monseu.be

PAC, QUOTAS, LIBRE-ÉCHANGE:

DERNIER ROUND AVANT LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

A l'invitation de la FWA, les 6 partis ont débattu une dernière fois avant le scrutin européen de ce 9 juin. Un débat polissé, à l'exception de très rares petites escarmouches, où il fut question de réforme de la PAC, de budget européen complémentaire pour financer les efforts en faveur de la biodiversité, d'adhésion (très) progressive de l'Ukraine... Mais aussi de retour des quotas (betteravier et laitier). Par contre, pas grand-chose sur la question du renouvellement des générations.

Ronald Pirlot

Europe, nous sommes entre 110 et 120% autosuffisants. La marge est faible!» relève Benoît Cassart. Tandis qu'Yvan Verougstraete plaide pour «une mutualisation des risques inter-filières et une recherche soutenue pour trouver des alternatives».

Revenu: des prix rémunérateurs!

Que mettre en œuvre pour garantir des revenus justes aux agriculteurs? «Il est clair que la relation avec la grande distribution est problématique» dénonce Isabelle Durant, qui prône pour un Egalim au niveau européen. Pour le PTB, il faut plutôt un observatoire européen des prix et mesurer les marges des 4 géants de l'agrobusiness (ADM, Bunge, Cargill et Dreyfus) pour mieux les taxer. «La réalité des prix, c'est celle de l'offre et de la demande. Nous ne sommes pas dans une économie dirigée. Alors certes, le système a montré des limites dans un marché mondialisé, mais ce n'est pas l'observatoire qui va fixer les prix. Il faut des clauses miroirs» rétorque Benoît Cassart. «Un marché boursier sur des matières périssables, ce n'est pas adapté. Même si ce ne sera pas simple, je pense qu'il faut pouvoir sortir de la logique d'une bourse comme Chicago pour les prix des céréales. Pour ça, il faut être créatif... et s'en donner les moyens» explique de son côté Yvan Verougstraete, après avoir entendu un agriculteur déclarer que son blé vendu 150€ voici quelques semaines, s'approche désormais des 200€! Ecolo partage cette logique de sortir l'alimentation de la logique commerciale. «Le sujet du revenu est important. Je regrette que la proposition d'une loi Egalim au niveau fédéral n'ait pas pu aboutir, le MR ayant joué le jeu de la chaise vide. Ça aurait été une avancée majeure pour pouvoir mieux négocier avec la grande distribution» regrette Fabienne Winckel.

«On préfère des prix rémunérateurs plutôt que des subventions. Comment voulez-vous rivaliser avec des pays dont la main-d'œuvre est payée 125€/mois» dénonce Didier Labye. Jules Jehaes abonde dans ce sens. «Dans les Landes françaises, des propriétaires sont sortis de la logique de la PAC car ils y perdaient plus qu'ils y gagnaient. Ça risque d'arriver ici».

Libre-échange

Tout naturellement, le débat évolue vers les accords de libre-échange. «Même si on contracte des accords obligeant le partenaire à œuvrer pour l'environnement, cela n'a aucun sens de faire venir de l'alimentation, disponible chez nous, depuis l'autre côté de la Terre» fustige André Crespin. «Il faut des accords justes, basés sur le bon sens» surrenchérit Fabienne Winckel. «Et oser remettre le critère du pays d'origine au centre du jeu» ajoute Yvan Verougstraete. En même temps, il ne faut pas se couper des marchés car la Belgique est aussi exportatrice rappellent l'un et l'autre. «Le mot «quota» pour le système betteravier et le lait ne doit plus être tabou» lâche Benoît Cassart, surfant sur les propos de Nicolas Annet constatant que la situation était moins pro-

blématique sous l'ère des quotas. «Mais avec quel argent? Impossible d'instaurer des quotas sans financer cette forme de protectionnisme» rétorque Benoît Geron. «Je pense que le mot «préférence» est nettement plus approprié que «protectionnisme. Mais attention également de sauver la filière agricole européenne. Car la fermer, c'est facile. La remettre en état, c'est très lent» prévient Yvan Verougstraete.

Conclusion

En guise de conclusion, Marianne Strel a réaffirmé la volonté de la FWA d'être présente à Bruxelles, de continuer à dialoguer avec les représentants politiques, avec le souhait d'avoir une écoute et le sentiment de prendre en considération les réalités du monde agricole. «Tout ce qui s'est passé depuis le début de l'année résulte de la déconnexion avec le monde agricole! Nous vous demandons de garder en tête la question de notre revenu et de nos réalités agricoles. Nos fermes vous resteront ouvertes. C'est en essayant de comprendre l'autre qu'on arrivera à maintenir la diversité de l'agriculture et emmener tout le monde vers toujours plus de durabilité». La parole est désormais aux urnes!

Votez pour moi!

A la question de Bernard Mernier de savoir pourquoi voter pour eux, les candidats ont répondu:

Fabienne Winckel (PS):

«L'agriculture, qui est un secteur essentiel, a besoin de régulation, tant au niveau de la PAC que pour l'accès à la propriété, en concertation avec vous».

Isabelle Durant (Ecolo):

«Il faut réformer la PAC et passer à une subvention sur une logique de qualité plutôt que d'hectares et faire mieux avec d'autres types d'intrants. Mais il faut vous en donner les moyens».

Benoît Cassart (MR):

«Il est urgent de doter ce Parlement d'hommes de terrain, de mettre fin à l'agri-bashing, de réclamer l'autonomie stratégique alimentaire de l'Europe».

Yvan Verougstraete (Les Engagés):

«Ces questions ont été au cœur de l'engagement de Benoît (Lutgen). Je veux prendre la suite et infléchir les décisions pour se donner les moyens de ses ambitions».

Fabrice Van Dorpe (DéFI):

«Il faut rendre un peu de souveraineté aux gens de la ferme et arrêter de matraquer les agriculteurs de règlements et de contrôles».

André Crespin (PTB):

«Nous voulons remettre la question de la rémunération juste au centre de la PAC et réintroduire les quotas. Mais aussi soutenir les jeunes agriculteurs».



Fabienne Winckel (PS)



Isabelle Durant (Ecolo)



Benoît Cassart (MR)



Yvan Verougstraete (Les Engagés)



Fabrice Van Dorpe (DéFI)



André Crespin (PTB)

À quelques jours du scrutin européen, les locaux de la FWA ont accueilli les 6 partis traditionnels pour discuter une dernière fois de leur programme agricole respectif. Face à eux, un parterre d'une soixantaine d'agriculteurs et agricultrices, particulièrement attentifs... et réactifs. Les émissaires des différents partis étaient Isabelle Durant (Ecolo); Fabienne Winckel (PS); Benoît Cassart (MR); André Crespin (PTB); Fabrice Van Dorpe (DéFI) et Yvan Verougstraete (Les Engagés). A noter que Fabrice Van Dorpe, victime d'un léger malaise, a dû écourter ses interventions.

PAC: pas touche à l'enveloppe!

A tout seigneur tout honneur. C'est bien évidemment le sujet de la PAC qui a introduit la soirée. Avec une unanimité: «pas touche!» à l'enveloppe globale. Là où il existe des disparités, c'est dans la répartition des sommes. Ecolo est pour une réforme qui prévoit un transfert d'argent en diminuant le pilier 1 pour renforcer le pilier 2. Le MR plaide quant à lui pour un budget complémentaire à la PAC pour financer les questions environnementales. Les Engagés sont également alignés sur cette position: «Le financement de la Loi sur la restauration de la nature ne doit pas être ponctionné sur la PAC, mais doit venir en surplus» précise Yvan Verougstraete. Du côté du PS et du PTB, on souhaite une réforme du système de distribution des aides pour qu'elles soient attribuées à l'unité de travail, et non plus à la superficie. «Ce n'est pas normal que 20% des exploitations engrangent 80% des aides» commente Fabienne Winckel. Isabelle Durant plaide pour que le critère soit

la qualité de la production. Tandis qu'André Crespin veut un plafonnement des aides pour les grandes exploitations.

«La PAC, c'est 30% du budget européen. Ça paraît énorme. Mais il ne faut pas oublier que le grand bénéficiaire, c'est le consommateur européen qui dispose d'une nourriture de grande qualité sans entraver son pouvoir d'achat. Et ça, beaucoup l'oublie» ajoute Benoît Cassart.

PAC et environnement

Le verdissement de la PAC est une réalité. Mais qui pour la financer? «L'agrobusiness. Et sortir de la logique punitive pour adopter une logique incitative» répond tout de go André Crespin. Pour le MR, il faut avant tout se rendre compte des efforts déjà consentis avec une réduction de 50% de l'usage des produits phytos. «Le problème, c'est le manque de cohérence. On fait payer aux agriculteurs européens des contraintes qui ne sont pas de mise dans le reste du monde» précise Benoît Cassart, qui anticipe sur les clauses miroirs. «Vous n'avez pas tout à fait tort. Mais ne faut-il alors rien faire? Et je suis d'accord que, pour tout service que vous rendez à la nature, une contrepartie soit payée» rétorque Isabelle Durant. «Nouvelle-Zélande, Chili, Mercosur... On veut imposer des normes de l'autre côté du monde... mais sans la capacité de protéger nos propres producteurs» condamne Yvan Verougstraete. «L'effort environnemental ne doit pas peser sur les agriculteurs. Il faut au contraire accompagner ceux-ci» déclare Fabienne Winckel. «Et être auto-suffisant, mais pas au-delà. On voit avec le lait que cela peut vite mener à une catastrophe» conclut Fabrice Van Dorpe.

«Laissez-nous travailler»

Des propos qui font réagir les agriculteurs. «Nous venons de vivre 5 ans avec une Commission beaucoup trop verte, dirigée par Timmermans qui a jeté un vent de folie sur le monde agricole. Vous voulez diminuer le 1er pilier pour augmenter le 2e? Si c'est ça, vous allez encore réduire un peu plus nos revenus. Si vous voulez un budget environnement, créez-le. En attendant, laissez-nous travailler!» fustige Etienne Ernoux, agriculteur. Pour Isabelle Durant, faire le procès de Timmermans n'a pas lieu dès lors que tant la stratégie de la Ferme à la Fourchette que le Green Deal n'ont, selon l'Ecolo, pas encore été appliqués. «Et les objectifs des 25% de bio ainsi que la réduction du budget du 1er pilier pour alimenter le 2e pilier, ce n'est pas du concret?» rétorque un agriculteur. «J'ai parfois l'impression que le consommateur pense que la nourriture tombe du ciel. En

L'UE IMPOSE DES DROITS DE DOUANE PROHIBITIFS

SUR LES CÉRÉALES RUSSES

Le 30 mai, les États membres de l'Union européenne (UE) ont approuvé une augmentation significative des droits de douane sur les céréales, les oléagineux et les produits dérivés en provenance de Russie et de Biélorussie, alliée proche de Moscou. Cette décision marque un tournant dans la politique commerciale de l'UE en réponse à la situation géopolitique actuelle et aux implications économiques qui en découlent.

Le Conseil de l'Union européenne a adopté ce 30 mai un règlement crucial visant à imposer des droits de douane prohibitifs sur les produits céréaliers importés de Russie et de Biélorussie. Ce nouveau règlement, qui entrera en vigueur le 1er juillet 2024, prévoit une augmentation significative des droits de douane sur les céréales, les graines oléagineuses et les produits dérivés en provenance de ces deux pays. Les pellets de bétérave et les pois secs sont également concernés. Cette mesure vise à rendre ces importations non viables économiquement, stoppant de facto leur entrée sur le marché européen (moins de 1%).

Un bouclier tarifaire pour le marché céréalier européen

Vincent Van Peteghem, ministre belge des finances, a souligné l'importance de cette décision: «Les nouveaux tarifs visent à stopper dans la pratique les impor-

tations de céréales de Russie et du Belarus dans l'UE. Ces mesures empêcheront donc la déstabilisation du marché céréalier de l'UE, stopperont les exportations russes de céréales produites dans les territoires ukrainiens et empêcheront la Russie d'utiliser les revenus des exportations vers l'UE pour financer sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Il s'agit là d'une autre façon pour l'UE de montrer son soutien constant à l'Ukraine.»

Contexte et justifications

Jusqu'à présent, les droits de douane des importations russes respectaient les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce, l'UE va dorénavant faire valoir une clause d'exception pour y déroger. En effet, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les importations de produits céréaliers de l'UE en provenance de Russie ont considérablement augmenté. La Russie a exporté 4.2



Laura Lahon, Conseillère Coopératives et chargée de projet céréales bio & Ségolène Plomteux, Conseillère en politiques européennes Conseil, Analyse et politique (CAP)

millions de tonnes de céréales, oléagineux et produits dérivés vers l'UE en 2023. Si les importations de céréales russes constituent une très faible partie du marché européen, la Russie demeure un acteur majeur sur la scène mondiale. La crainte était que la Russie puisse rediriger des volumes importants de ses exportations vers l'UE, provoquant un afflux soudain et perturbateur pour le marché européen.

De plus, des preuves montrent que la Russie s'approprie illégalement d'importants volumes de produits céréaliers dans les territoires ukrainiens occupés, les exportant sous le label de produits russes. En imposant des droits de douane prohibitifs, l'UE vise à empêcher cette pratique et à protéger l'intégrité du marché européen.

Mesures et prochaines étapes

Les nouveaux tarifs sont fixés à des niveaux suffisamment élevés pour décourager les importations dans l'UE. Les droits de douane s'élèveront à 95 euros par tonne

pour les céréales. Pour d'autres produits, tels que les oléagineux, un droit de 50 % ad valorem sera appliqué, c'est-à-dire proportionnel à la valeur de la marchandise.

Les produits concernés, originaires ou exportés directement ou indirectement de Russie ou de Biélorussie, ne pourront plus bénéficier des contingents tarifaires de l'Union. Il est important de noter que ces mesures n'affecteront pas le transit de ces produits à travers l'UE vers d'autres pays tiers.

Conclusion

En prenant cette décision, l'UE renforce sa position face aux défis géopolitiques actuels et soutient fermement l'Ukraine. Cette initiative vise à stabiliser le marché céréalier européen et à empêcher l'utilisation des revenus des exportations pour financer des conflits. Les agriculteurs et les acteurs du secteur agricole de l'UE peuvent espérer une protection accrue contre les fluctuations déstabilisatrices du marché international.



L'AGRICULTURE WALLONNE EST UN MODÈLE. DÉFENDONS-LA À L'EUROPE !



STOP À LA CONCURRENCE DÉLOYALE DU LIBRE-ÉCHANGE

MIEUX RÉCOMPENSER LES EFFORTS CLIMATIQUES

JUSTE PRIX, JUSTE RÉMUNÉRATION

STOP SPÉCULATION & SOUTIEN À L'ACCÈS À LA TERRE

L'Euro-député **Benoit Lutgen** passe le relais à **Yvan Verougstraete** et **Christiane Collinet** pour vous défendre à l'Europe. Il continuera à vous défendre au parlement fédéral !

Yvan Verougstraete

1^{er} à l'Europe

Christiane Collinet

3^e à l'Europe

Benoit Lutgen

1^{er} au fédéral Lux.

Liste **6**

Soutenez tous nos candidats à la région et au fédéral, dont les agriculteurs :

Valérie **BUGGENHOUT** (4^e s. fédéral Namur), Elena **THEISSEN** (2^e région Verviers), Ludovic **PIERART** (7^e s. région Charleroi-Thuin), Cindy **BERIOT** (2^e s. région Mons) et bien d'autres...

Retrouvez tous nos candidats et propositions sur : WWW.LEENGAGES.BE

CRISE AGRICOLE

LE BILAN À TROIS MOIS

Ce vendredi 31 mai s'est tenue la dernière séance plénière de la taskforce agroalimentaire de cette législature, initiée par les ministres David Clarinval (MR), Pierre-Yves Dermagne (PS) et la secrétaire d'État Alexia Bertrand (Open-VLD) en février, suite aux manifestations du monde agricole. Cette réunion a permis de faire le point sur les différentes mesures mises en place aux niveaux fédéral et régional, en réponse à la crise que traverse le secteur.



Laura Lahon, Conseillère Coopératives et chargée de projet céréales bio, Virginie Debue, Conseillère Politique agricole commune et mobilité agricole & Thomas Demonty, Coordinateur Pôle animal Conseil, Analyse et politique (CAP)

à clarifier les règles d'étiquetage alimentaire et à réaliser une étude d'impact sur l'élargissement de l'obligation de mentionner l'origine des

dossiers concernant la construction de bâtiments mixtes (privé/professionnel) dans le cadre des aides à l'investissement. Au niveau des clô-



La FWA a participé activement aux travaux organisés par le SPF Economie

produits. La balle est dans le camp de la Commission.

tures de berge, un accès à l'eau de 4 mètres pourra bien être conservé pour le bétail. La stabilité des règles a également été améliorée, avec toutes les règles connues fixées au 1er juillet. D'autres mesures sont encore en cours de réalisation car elles nécessitent des changements de législation.

Simplification de la PAC

Le Parlement européen a voté, suite à un processus législatif accéléré, le paquet de simplifications de la PAC pour la rendre plus pragmatique et adaptée aux pratiques agricoles, tout en allégeant les charges administratives pour les agriculteurs. Les États membres doivent intégrer ces changements dans leur plan stratégique. En conséquence, le plan stratégique wallon de la PAC sera ajusté pour refléter ces modifications. La Wallonie doit donc implémenter ces chan-

Arrêté royal contre les pratiques commerciales déloyales

Le 3 mai 2024, un arrêté royal a été validé pour renforcer la lutte contre les pratiques commerciales déloyales (Unfair Trade Practices – UTP) dans le secteur agroalimentaire. Cet arrêté vise à donner plus de pouvoir de négociation aux agriculteurs et à rééquilibrer les rapports de force au sein de la chaîne agroalimentaire. Actuellement en examen par le Conseil d'État, il devrait être publié dans les prochaines semaines. L'arrêté ajoute deux pratiques à la liste noire des pratiques interdites en toutes circonstances: le déréférencement abusif, qui consiste à retirer des produits des rayons de manière injustifiée, et l'imposition automatique de pénalités par l'acheteur sans justification préalable. De plus, l'arrêté inclut de nouvelles mesures dans la liste grise des pratiques autorisées seulement avec accord mutuel. Il s'agit du refus de négocier en cas de circonstances imprévisibles rendant l'exécution du contrat excessivement onéreuse et de l'interdiction d'acheter des produits au fournisseur à un prix inférieur à ses coûts de production. Cette mesure fait reposer la responsabilité de la preuve sur l'agriculteur, en utilisant des indicateurs de coûts de production approuvés ou, à défaut, en présentant une démonstration individuelle.

Indicateurs de rentabilité pour une meilleure transparence

Pour mieux encadrer la vente à perte, des indicateurs de rentabilité seront développés dans les principales filières agricoles. Deux types d'indicateurs seront mis en place:

- un indicateur annuel structurel, tenant compte de tous les coûts et revenus, y compris la main-d'œuvre familiale, pour évaluer la situation à long terme ;
- un indicateur mensuel conjoncturel pour suivre la volatilité des revenus et coûts à court terme. La filière bovine sera la première concernée, avec des indicateurs attendus pour septembre 2024.

Renforcer l'Observatoire des prix

Le SPF Economie va renforcer son Observatoire des prix pour mieux répondre aux défis agricoles. Parallèlement, la Commission européenne a annoncé la création d'un Observatoire des Prix européen, visant à accroître la transparence des prix sur l'ensemble du marché intérieur. Cet organisme, composé d'environ 80 membres, inclura les autorités agricoles des États membres ainsi que des représentants des parties prenantes. La première réunion de cet Observatoire est prévue pour juillet 2024.

Sensibiliser les consommateurs aux achats responsables

Une campagne de sensibilisation fédérale, complétée par des initiatives régionales, sera lancée pour promouvoir des achats responsables et en adéquation avec les valeurs des consommateurs. L'objectif est d'édu-



quer les consommateurs à la lecture des étiquettes et à l'origine des produits afin de renforcer le soutien aux agriculteurs locaux. Le lancement de cette campagne est prévu pour septembre 2024.

Clarifier l'étiquetage des produits

En matière d'étiquetage des produits, régi au niveau européen, un dossier a été soumis par le SPF à la Commission européenne sous la présidence belge. Ce dossier vise

à clarifier les règles d'étiquetage alimentaire et à réaliser une étude d'impact sur l'élargissement de l'obligation de mentionner l'origine des

Mesures spécifiques en Wallonie

Au niveau wallon, les efforts se sont concentrés sur la simplification administrative: 110 revendications ont été analysées et 69 mesures retenues. Parmi les mesures déjà acquises, on note l'allongement du délai de recours à 60 jours, la mise en œuvre d'une dérogation pour le BCAE 8, et une flexibilité accrue pour les

Zoom fwa

Actuellement dans les fermes, les changements ne se sont pas encore concrétisés. Néanmoins, il serait erroné de prétendre que rien n'a été entrepris ni obtenu.

- Tout d'abord, les manifestations de février ont réussi à placer l'agriculture au centre des débats, notamment en pleine période électorale.
- Au niveau fédéral, l'entrée en vigueur de l'AR UTP est prévue dans les prochains mois. Un délai sera accordé pour la mise en conformité des différents contrats, et la FWA organisera une séance d'information à ce sujet.
- L'utilisation de l'article sur la vente à perte sera également soumise à la publication des indices de coûts de production, sur lesquels la FWA continuera à collaborer avec le SPF Economie pour proposer des indicateurs solides dans les plus brefs délais. Par ailleurs, de nombreux sujets nécessitant des ajustements législatifs seront abordés au niveau belge dès cet été.
- Au niveau régional également, peu de changements sont visibles sur le terrain pour l'instant, ce qui est attendu car les textes législatifs doivent d'abord être adaptés. Il n'était pas envisageable, d'un point de vue légal, de ne pas respecter les obligations actuellement en vigueur.

En somme, le processus est en marche, les autorités ont pris des engagements. La FWA s'attèle à concrétiser ces engagements en actions ! Nous surveillerons également la période de transition qu'impliquent les "affaires courantes" et veillerons à une transition harmonieuse avec les nouveaux gouvernements. Notre travail se poursuit sans relâche.





LE DÉBAT WALLON S'INSTALLE DANS L'ARRONDISSEMENT HUY-WAREMME

Dans la catégorie des débats politiques pré-électorales, nous appelons maintenant la section régionale FWA de Waremme-Hannut, pilotée avec brio par Henry de Marneffe et Céleste Wera, de GroupSmart, qui nous proposait mercredi dernier un débat sur les thématiques agricoles régionales. Trois candidats à la région et un candidat aux européennes se sont donc vu proposer des thématiques d'actualité agricole lors d'une soirée riche en échanges avec les agriculteurs. Revenu agricole, accès à la terre, application des réglementations européennes sur le territoire wallon ou encore énergies renouvelables, les candidats ont été cuisinés durant deux heures sur leurs ambitions pour le Gouvernement wallon.

Olivia Leruth

La soirée prenait place à Braives, dans le restaurant « La Goutte », qui sert régulièrement de point de rencontre pour les soirées à thématiques agricoles de la région. Sous les projecteurs, quatre candidats : Caroline Cassart, Bourgmestre d'Ouffet, Députée wallonne sortante et tête de liste MR à la Région, Guillaume Debouge, 3^{ème} candidat sur la liste régionale d'Ecolo et agriculteur en Bio à Clavier, Marie Jacqmin, toute jeune tête de liste des Engagés à la Région pour l'arrondissement Huy-Waremme, et Samuel Moiny, candidat socialiste à l'Europe, mais aussi mandataire communal d'Amay.

Le revenu des agriculteurs en question

Première question et non des moindres : comment améliorer le revenu des agriculteurs ? Si plusieurs améliorations – ou « victoires », c'est selon – ont déjà été engrangées suite aux manifestations, il reste du chemin avant d'offrir à chacun un niveau de vie décent, notamment comparé aux autres professions.

Du côté Ecolo, Guillaume Debouge a souhaité mettre en avant le modèle coopératif auquel il participe, très proche des acteurs et qui permet de négocier des prix et d'en dégager un revenu stable. Si ce modèle peut sembler ne concerner actuellement qu'une partie des agriculteurs, c'est pourtant le modèle qu'il souhaite voir s'étendre afin de sauvegarder l'autonomie alimentaire.

Caroline Cassart, de son côté, en profite pour mettre en avant le bilan du Ministre Clarinval et de son arrêté ministériel concernant les pratiques déloyales, dans lequel un mécanisme est prévu pour déclencher automatiquement des négociations de prix en cas de dépassement (vers le bas) d'un seuil de prix fixé par l'Observatoire des prix. Un système insuffisant pour Marie Jacqmin, qui pointe la nécessité de pouvoir geler les prix en cas de négociations qui n'aboutiraient pas, une manière d'avoir « un bâton » pour la grande distribution en cas de non-respect des agriculteurs.

Pour le PS, Samuel Moiny souligne quant à lui l'importance d'avoir un « point de départ » à la fixation du prix pour les agriculteurs, un peu à la manière de la loi Egalim en France. Une loi qui ne convainc pas le MR, mais trouve des enthousiastes chez Marie Jacqmin et dans une proposition de loi d'Ecolo, bien que Guillaume Debouge ne l'ait pas relevée lors du débat.

L'accès à la terre : pour qui et à quelles conditions ?

Dans les pistes de solutions développées par nos candidats, on notera chez Ecolo une envie de développer des initiatives ressemblant à la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) en France, ou de pouvoir proposer une aide aux jeunes agriculteurs sous forme de location en vue d'achat de terres. Un avis sur lequel rebondit Samuel Moiny, candidat PS, en faveur aussi

de la mise en place de « mécanismes de redistribution », afin d'éviter des « phénomènes monopolistiques ». Il propose ainsi de créer une banque foncière qui déterminerait un prix médian et jouerait un rôle d'intermédiaire dans le cadre d'échanges commerciaux relatifs aux terres agricoles.

Pour les Engagés, Marie Jacqmin se félicite de la mise en place par le Ministre Borsus du droit de préférence pour la Région wallonne lors de vente par les communes de terres agricoles. « Mais cela devrait aussi pouvoir s'appliquer aux terres privées » tempère-t-elle, que ce soit pour les revendre ou les louer, en tenant compte du maintien de la liberté culturelle. Avec quels moyens financiers ? C'est la question que lui pose Caroline Cassart, enchaînant en expliquant que la terre est avant tout un outil de travail et n'a donc pas forcément vocation à être toujours achetée. Pour elle, le bail agricole est « un bel outil qu'il faut défendre » et rappelle que certaines nouvelles dispositions en faveur des propriétaires qui recourent au bail à ferme, gagneraient à être mieux connues. Elle appelle cependant à la mise en place d'autres incitations, tels que des crédits d'impôts pour les propriétaires qui remettraient leur terre sous bail de longue durée.

En fin de panel, Henry de Marneffe prend la parole pour faire deux propositions aux futurs membres éventuels du Parlement : mettre en place une réduction des droits d'enregistrement en faveur des jeunes agriculteurs, mais aussi permettre aux familles non agricoles qui lèguent leurs terres à leurs enfants, tout en les mettant en bail de très long terme, de pouvoir bénéficier du taux 0.

Quel équilibre entre agriculture et Environnement ?

C'est Marie Jacqmin qui réagit la première à cette thématique : « Chez les engagés, on veut réduire l'usage des phytos, mais pas à n'importe quel prix, et surtout pas sans alternative et encore moins si le rendement n'est pas garanti. » Si elle tient à ce que la Région wallonne ait des objectifs environnementaux élevés, ils ne doivent cependant jamais être plus élevés que les objectifs européens. En résumé : du changement, oui, mais avec les agriculteurs et non contre eux. Le modèle défendu dans le programme du PS, c'est la « planification sociale éco-durable ». Traduction bien nécessaire : « On donne (aux agriculteurs) à la fois des objectifs et de la capacité d'investissement pour qu'ils ne soient plus individuellement responsables de leur transition, mais que l'on ait plutôt une prise en charge collective qui donne les moyens d'évoluer étape par étape sur du long terme. »

Guillaume Debouge, intrépide, choisit de jeter un pavé dans la mare en disant que « la terre est un bien commun, pas un bien qui appartient à l'agriculteur ». Avant de reconnaître que si le parti Ecolo est entièrement d'accord avec le fond de la PAC, cela

peut toutefois coïncider sur la forme. Un avis qui occasionnera pas mal de réactions et de brouhaha dans le public.

Pour le MR, « il faut aussi voir d'où l'on vient » et saluer tous les efforts déjà consentis par le secteur au niveau environnemental. « Jamais je ne défendrai une agriculture 0 phyto pour 2040 comme le font d'autres partis autour de la table » assène-t-elle en taclant au passage les Engagés, qui l'avaient inscrit tel quel dans la première version de leur manifeste, modifié depuis à la suite d'une autre soirée débat à la FWA. S'ensuivra un débat avec le public sur l'intérêt d'avoir un ministre de l'Agriculture différent du ministre de l'Environnement, auquel la députée wallonne sortante répondra en pointant l'avantage de voir l'Agriculture désormais associée à la compétence Economie, et la difficulté de pouvoir conjuguer ces trois compétences chez un seul ministre.

Energies renouvelables et agriculture

Vient le moment pour les candidats de se prononcer concernant la position qu'ils prendront au Gouvernement wallon concernant les projets d'agrivoltaïsme. Est-ce que ce sera oui ? Ou non ? Ou encore « oui, mais... » ?

« La réponse est claire côté Ecolo, c'est non ! » répond d'emblée le candidat vert, « l'agriculture est là pour nourrir les gens et pas pour autre chose ». Du côté PS, la réponse est similaire : « l'agrivoltaïsme ne devrait pas pouvoir se faire au détriment des terres dédiées à la production alimentaire », tout en gardant la réflexion ouverte à la coexistence entre élevage et agrivoltaïsme. Idem chez Marie Jacqmin, qui ajoute l'intérêt des surfaces non-productives telles que les toits, parkings, et pour le MR, qui y adjoint encore le risque d'accroître la pression foncière. Enfin un point où l'accord semble unanime, et dont on se réjouit d'en voir les effets lors de la prochaine législature.

La biométhanisation et ses subventions publiques semblent provoquer plus d'émotions dans le public, inquiet face aux coûts prohibitifs d'installations non subventionnées pour les agriculteurs et face à l'impact que cela peut à nouveau avoir sur le prix des terres. Alors, la biométhanisation en Wallonie, c'est oui ou c'est non ? Pour Guillaume Debouge, c'est oui, mais uniquement si on utilise des intrants non dédiés à l'alimentation. Caroline Cassart préfère favoriser le mix énergétique dans lequel la biométhanisation est « une » des possibilités, mais avec une préférence claire pour les panneaux photovoltaïques et le nucléaire.

Un mix énergétique plébiscité également par Samuel Moiny, mettant en avant l'un des grands défis à venir selon lui : l'électrification. Pour les Engagés, Marie Jacqmin reste sur une position similaire où la biométhanisation ne doit pas être sur-encouragée. « A Geer, ça fonctionne bien car il y a des déchets à valoriser, mais cela ne doit jamais être au détriment de la fonction nourricière ou de l'alimentation du bétail ».





LA SIMPLIFICATION DE LA PAC : LES AVANCÉES AU NIVEAU WALLON

Il y a quelques semaines, et suite à la mobilisation agricole, des simplifications de la PAC ont été validées par l'Union européenne. De plus, suite aux discussions au sein du Groupe de Travail (GT) PAC, d'autres propositions de modifications de la PAC wallonne ont été discutées. Cette semaine, toutes ces modifications vont être sur la table du Gouvernement wallon. Le processus de modification suit son cours, retour sur les différents changements proposés.



Virginie Debue,
Conseillère – Politique agricole commune
et mobilité agricole
Conseil, Analyse et politique (CAP)

De nombreuses modifications de la PAC ont été proposées ces dernières semaines suite aux différentes manifestations agricoles européennes, mais également wallonnes. Ces modifications vont être étudiées par le Gouvernement wallon pour valider les changements dans le plan stratégique wallon.

Conditionnalités

BCAE 5: autorisation du pâturage des bandes de 9 mètres.

BCAE 6: simplification des modalités de couvertures de sol en période sensible pour éviter les dates problématiques et mise en place d'un comité pour l'octroi de dérogations temporaires en cas de mauvaises conditions météorologiques, par exemple.

BCAE 7: rajout de la diversification en plus de la rotation.

BCAE 8: suppression des 4% de non-productif pour 2025.

Exemption des contrôles de conditionnalités pour les exploitations avec une surface de maximum 10ha.

Soutien couplé

Pour les vaches viandeuses, augmentation du montant maximum de l'aide à 200€ et modification du taux de vélage de 75% à 65%.

Eco-régimes

Couverture longue du sol: prolongation de l'usage de la destruction chimique des couverts.

Maillage écologique: augmentation du montant unitaire de l'aide de 350€ à 450€.

Installation

Délai d'introduction d'une demande d'aide à l'installation de 24 à 36 mois, flexibilité dans le choix de la prise en compte de la production brute standard.

Toutes ces modifications doivent encore être validées par le Gouvernement wallon.

De plus, ces changements de plan stratégique doivent être validés par l'Europe. Le processus est long, mais avance bien. Les modifications devraient donc être applicables dès 2025.

DÉCLARATION PAC: DE LA SOUPLESSE SUR LE FRONT DES SEMIS

BREAKING NEWS

Les conditions climatiques particulièrement pluvieuses de ces dernières semaines ont fortement perturbé la campagne de semis. Dans un communiqué, le Ministre Borsus a sollicité de la souplesse de la part de son administration au vu de cette situation tout à fait exceptionnelle.

En conséquence, les agriculteurs :

- qui n'ont pas encore pu procéder aux semis de leurs cultures principales en date du 31 mai, peuvent les implanter jusqu'à la fin du mois de juin... sans faire de modification de déclaration PAC. Juste doit-il laisser le code culture de la culture principale.
- qui souhaitent changer d'emblavement par rapport à ce qu'ils avaient initialement déclaré doivent, dans ce cas, modifier le code culture par le biais d'une demande de modification à introduire via Pac-on-Web.

Le Communiqué précise qu'il sera tenu compte de ces dispositions lors des contrôles sur place. Pour toute information complémentaire, il convient de prendre contact avec votre direction extérieure.

Et le bétail?

Les cultivateurs n'ont pas été les seuls impactés par ces conditions humides. Nombre d'éleveurs en effet nous ont déclaré avoir dû rentrer leur bétail dans les étables pour pouvoir préserver un tant soit peu leurs prairies. Dès lors, qu'en est-il à leur niveau?

Le cabinet rappelle qu'hormis le bio, il n'existe «pas particulièrement une obligation à sortir les bêtes. Ce qui n'affecte donc pas les aspects liés au pâturage».

Toutefois, le Ministre Borsus indique vouloir également tenir compte de la situation qui a affecté les éleveurs. «Une attention toute particulière sera portée également sur les conditions de pâturage et la mise en prairie du bétail» indique-t-il.

L'AGRICULTURE EST PLUS QUE JAMAIS À LA CROISÉE DES CHEMINS.

Faites confiance à celles et ceux
qui la défendent au quotidien.



PARTOUT, À VOTRE ÉCOUTE!



ENERGIE ET CLIMAT:

QUELLE STRATÉGIE DANS MA COMMUNE?

Qu'est-ce qu'un coordinateur POLLEC? Pourquoi est-il important que les agriculteurs le rencontrent? Quelles synergies peuvent voir le jour au sein d'une commune, entre les différents acteurs locaux? L'agriculture doit être reconnue comme un partenaire dans la stratégie des communes, pour la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique.



Lucie Darms,
Conseillère Air-Climat, Energie, Recyclage,
Agroécologie et Apiculture
Conseil, Analyse et Politique (CAP)

POLLEC, six lettres qui peuvent révéler de grandes ambitions... et derrière lesquelles se cachent un mouvement d'ampleur qui se met en place dans les communes. La campagne POLLEC vise en effet à aider les communes et les groupements de

financement. Il convient de plus de ne pas oublier d'étudier les impacts socio-économiques de ce programme...

Au-delà d'établir cette stratégie/ce plan vers les énergies renouvelables, le coordinateur POLLEC devient, par la même occasion, le référent pour les questions relevant des enjeux climatiques au sein de la commune. Il est également amené à établir un inventaire des émissions de gaz à effet de serre des secteurs clés d'activités du territoire (Logement, Transport, Agriculture, Tertiaire privé et public).

Quel impact du changement climatique dans ma commune?

Les communes participantes sont tenues d'intégrer dans leur plan d'action une évaluation de la vulnérabilité de leur territoire aux changements climatiques en

communes wallonnes à élaborer et à concrétiser une Politique Locale Energie-Climat sur leur territoire, dans la cadre de la Convention des Maires.

Un engagement libre des communes

La Convention des Maires est le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre (GES) et améliorer la résilience aux changements climatiques de leur territoire à l'horizon 2050. La Wallonie y est engagée depuis 2012 au travers du programme POLLEC.

Par ce programme subsidié, la Région wallonne met à la disposition des communes des outils, un soutien et la possibilité d'engager un agent communal en charge d'accompagner la Commune dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et le pilotage du PAEDC (Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat): c'est le Coordinateur POLLEC.

Quelles missions?

Le but premier est d'initier une stratégie locale. Cela commence par réaliser un état des lieux des actions et des initiatives sur le territoire communal. Ensuite, le potentiel de développement des énergies renouvelables est étudié, que ce soit par l'éolien, le bois-énergie, la biométhanisation, géothermie, solaire thermique ou photovoltaïque, hydro-électricité, ou simplement la mise à niveau du réseau électrique.

Pendant ce temps-là, la dynamique participative doit être réfléchie et un plan d'actions doit être mis en place, prévoyant à la fois budget et

Fig. 1: Effets du changement climatique: Situation actuelle



Fig. 2: Effets du changement climatique: Vulnérabilité à l'horizon 2030



Fig. 3: Effets du changement climatique: Vulnérabilité à l'horizon 2050



vue de prévoir des mesures d'adaptation à ces changements. Les projections climatiques à l'échelle de la Wallonie ont été étudiées par l'AWAC (Agence wallonne de l'Air et du Climat) en 2011. Elles fournissaient des résultats tels que: un climat plus chaud, pas forcément moins

Exemples d'actions

proposées par les agriculteurs de Merbes-le-Château

- Des rassemblements: soit pour des formations (exemple: l'outil DECiDE) soit pour des échanges avec des intervenants comme le CRA-W ou le CARAH, des académiques comme la Haute-école d'Ath, Natagriwal, Soil capital, le SPW, le CETA de Thuin, pour traiter de différents sujets, notamment l'agroécologie et l'agroforesterie.

- Des actions concrètes: échanger sur un projet personnel; traiter la question des haies (c'est bien mais quelles solutions pour l'entretien?); mieux communiquer avec les citoyens (utiliser le bulletin communal?); traiter la question du mazout en agriculture; mutualiser du matériel; aller dans les écoles (fermes pédagogiques).

Ces propositions seront maintenant analysées par le service administratif et le Collège Communal.

pluvieux; des hivers moins froids et plus pluvieux; des étés plus chauds et secs; des saisons intermédiaires plus douces; des pluies intenses en hiver et des canicules estivales plus fréquentes...

A partir de cet acquis, l'AWAC a proposé la démarche «Adapte ta commune». Au moyen d'une série de questions simples, elle propose d'établir un diagnostic pour se positionner par rapport aux vulnérabilités sectorielles. Ce diagnostic permet ensuite de réfléchir à des pistes d'actions et de planifier des actions d'adaptation. Dans les graphes ci-contre (figures 1, 2, 3), nous pouvons voir la situation pour la commune de Merbes-le-Château.

Consultation du secteur agricole?

Face à ces résultats, il apparaît évident que des solutions doivent être trouvées. De plus, l'ampleur et l'importance de l'enjeu agricole nécessitent la mise en place d'une réelle concertation locale. Un Comité de Pilotage doit donc accompagner les POLLEC. Il est ouvert à tout citoyen volontaire, sans aucune discrimination. Pour poser sa candidature, les membres doivent avoir atteint l'âge de 16 ans, résider ou travailler dans la Commune/Ville. Le rôle du Comité dépend de la Charte et varie d'une commune à l'autre: certains peuvent juste donner leur avis, d'autres proposer des idées ou encore mettre en place des actions eux-mêmes...

Intéressé(e)?

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du coordinateur POLLEC de votre commune pour connaître le fonctionnement et la phase de développement de cette politique.

Plus d'infos sur la vulnérabilité des communes: ICEDD - Vulnérabilité du territoire (portail-awac-frontend.vercel.app)

INTERVIEWS

Gaëlle Perharpé

Coordinatrice POLLEC dans la Commune d'Hélecinne

«La mission principale du coordinateur POLLEC est d'élaborer un PAEDC (Plan d'Actions pour l'énergie durable et le climat) pendant l'année 1 puis de le mettre en œuvre et en faire le suivi en années 2 et 3. Les actions se focalisent sur 3 axes: adaptation et atténuation aux changements climatiques et précarité énergétique. Les grosses actions principales se concentrent sur les émissions directes de gaz à effet de serre: énergie et bâti, transport, agriculture... Cela peut varier selon qu'on soit en zone rurale ou urbaine et suivant le contexte communal. Pour élaborer ou mettre en place ce plan d'actions, nous avons besoin de partenaires pour pouvoir être sûr que notre plan est accepté et pertinent par l'ensemble des acteurs locaux.

Il est donc très intéressant que des représentants de la FWA et/ou des agriculteurs soient présents dans ce Comité. On a beaucoup de mal à mobiliser les agriculteurs en général et ça nous amène parfois à prendre des décisions «en dépit du bon sens» car on n'a pas leur avis et on ne se rend pas compte de la réalité de terrain de leur point de vue. Or, ils ont un rôle très important à jouer au niveau énergétique et climatique».

Sébastien Duterne

Coordinateur POLLEC dans la Commune de Merbes-le-Château

«L'agriculture représente 80% de la SAU du territoire de Merbes-le-Château. Pour être certain qu'elle soit résiliente face au changement climatique, elle se doit de s'adapter. Tout d'abord pour la perte du patrimoine sol dû aux fortes précipitations que nous connaissons actuellement. Le sol est une ressource essentielle que l'on se doit de protéger (augmenter le taux de matière organique, adapter ses pratiques, moins labourer...). Ensuite, améliorer les services écosystémiques qui aident l'homme et la nature (planter des arbres et des haies, intercultures, fauchage tardif...). Enfin, renforcer les liens entre les agriculteurs et les citoyens pour promouvoir une agriculture familiale. Aujourd'hui, beaucoup de personnes ont une vue erronée de ce qu'est le métier d'agriculteur, les produits locaux se perdent, certains ne sont parfois pas conscients que l'agriculteur d'aujourd'hui fait beaucoup d'efforts pour améliorer ses pratiques, plus respectueuses de l'environnement tout en essayant d'obtenir un revenu décent».

UN BARBECUE ?

OUI, MAIS AVEC DE LA VIANDE CHEZ NOUS !

C'est désormais une tradition. Chaque année, à l'approche des beaux jours, l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (Apaq-W) lance la saison des barbecues en rassemblant journalistes et influenceurs autour de viande et autres produits locaux. De quoi sensibiliser à la consommation locale et de qualité. Ou autrement dit, à la consommation de produits wallons!

Anne-Laure Michiels

sait aussi que les animaux sont élevés dans les meilleures conditions » assure Amandine Vandeputte, en charge du secteur élevage, viande et petit élevage à l'Apaq-W. « Il ne faut pas aller loin pour trouver des produits de qualité ! » poursuit Amandine.

Du bon, partout

« Chaque année, nous changeons de province pour l'organisation du barbecue. L'année prochaine, nous irons probablement en Province du Luxembourg, la seule que nous n'avons pas encore visité. Le but, en changeant de localisation chaque année, c'est de montrer aux gens que peu importe le recoin de la Wallonie dans lequel ils se trouvent, il y a moyen de trouver de la viande locale de qualité. En explorant les quatre coins de notre belle région, notre but est aussi de montrer la diversité de notre agriculture en mettant en valeur la passion commune qui anime nos producteurs » explique Amandine Vandeputte.

Du 100% local

Si c'est principalement la viande qui est mise à l'honneur via ces barbecues, les produits qui l'accompagnent sont, eux aussi, des produits locaux ! Des boissons en passant par les pommes de terre,

l'Apaq-W met les petits plats dans les grands pour convaincre petits et grands que manger wallon, c'est vachement bon! Le tout, cuisiné par Julien Lapraille, il faudrait être sot pour ne pas se laisser convaincre.

Un bon gueuleton wallon

Si les éleveurs peuvent parfois s'en inquiéter, la réputation de la viande wallonne semble toujours bonne. En effet, l'Observatoire de la Consommation de l'Apaq-W révélait récemment que la consommation de viande était stable et que l'opinion des wallons sur notre élevage était globalement très positive. De quoi rassurer quant au futur proche de la bidoche. Si la météo ne collabore pas bientôt pour réaliser de bons barbecues, il sera toujours temps de ressortir raclettes et planchas. Oui, mais avec de la viande de chez nous !



À défaut de beaux jours, voici la saison des barbecues officiellement lancée. L'Apaq-W réunissait le week-end dernier journalistes et autres influenceurs, du milieu agricole ou non, chez un éleveur. Le but ? Montrer et/ou rappeler à tout ce beau petit monde qu'il ne faut pas aller loin pour consommer bien!

Bon et wallon

« Lancer la saison des barbecues est pour nous l'occasion de reconnecter les gens et leur famille, peu importe leurs horizons, avec les producteurs. Les viandes locales bien de chez nous, on connaît leur origine, leur provenance mais on



Qui d'autre guide vos projets dans la bonne direction ?

Nos 200 experts Agri sont à votre disposition.

Le secteur agricole et horticole est en pleine évolution.

La digitalisation est devenue une évidence, étant donné que la précision et l'efficacité déterminent aujourd'hui l'avenir de votre entreprise. Crelan souhaite vous aider à aller de l'avant.

Nos experts Agri savent mieux que quiconque que le changement implique aussi des investissements. Et nous voulons vous apporter notre aide, pas à pas, en vous fournissant des conseils financiers précisément adaptés à vos ambitions.

Rendez-vous avec votre expert dans une agence Crelan près de chez vous.

www.crelan.be

L'hymne de nos campagnes

COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

EINE VEREINBARUNG

ZUR ERHALTUNG LANDWIRTSCHAFTLICHER NUTZFLÄCHEN IN DER DEUTSCHSPRACHIGEN GEMEINSCHAFT

Nach dem Vorbild dessen, was auf regionaler und föderaler Ebene getan wurde, haben die in der Deutschsprachigen Gemeinschaft anerkannten landwirtschaftlichen Verbände VDL, Grüner Kreis sowie die deutschsprachige Regionalsektion der FWA ein Forderungskatalog bei der deutschsprachigen Regierung hinterlegt, dass sich im Wesentlichen auf die seit dem 1. Januar 2020 von der DG ausgeübte Kompetenz im Bereich der Raumplanung bezieht. Die seit dem 20. Februar 2024 laufenden Verhandlungen gipfelten an diesem Mittwoch, dem 29. Mai, in der Unterzeichnung einer Vereinbarung zwischen Agrarorganisationen und dem für Raumordnung zuständigen Minister Antonios Antoniadis.



André Ledur, Conseiller Lait Conseil, Analyse et Politique (CAP)

Die Vereinbarung sieht eine Reihe von Maßnahmen vor, die in verschiedenen Phasen umgesetzt werden. Noch vor Ablauf dieser Legislaturperiode wird ein ministerielles Rundschreiben mit Anweisungen an alle für Urbanismus zuständigen Beamten der neun DG-Gemeinden sowie den Raumordnungsdienst des DG-Ministeriums veröffentlicht, um den Umgang mit erneuerbaren Energien und Bauprojekten im landwirtschaftlichen Gebiet zu präzisieren. Dieses ministerielle Rundschreiben beruht sich auch auf der Stellungnahme des Wirtschafts- und Sozialrats der Deutschsprachigen Gemeinschaft und betrifft folgende Anliegen:

Erweiterung auf landwirtschaftliche Fläche im Sektorenplan

Bei Neuansiedlungen im Industrie- und Gewerbegebiet wird eine künftige Ausweitung in das angrenzende

Agrargebiet nicht mehr möglich sein. Der Unternehmer investiert in voller Kenntnis der Sachlage, wobei keine Ausnahme zum Sektorenplan geduldet wird. Diese Bestimmung wird ausdrücklich in der Städtebaugenehmigung aufgenommen.

Für bestehende Betrieben könnte ausnahmsweise eine einmalige Erweiterung akzeptiert werden, danach gilt die gleiche Regel wie bei Neuansiedlungen, nämlich dass keine weiteren Ausdehnungen in das Agrargebiet toleriert werden.

Erneuerbare Energieerzeugung

Der Bau von großflächigen Photovoltaikanlagen zur gewinnorientierten Stromerzeugung ist auf allen nicht zur Verstädterung vorgesehenen Gebieten, inklusive auch die Agrarflächen untersagt. Der Bau von Photovoltaikanlagen auf Agrargebiet ist nur in Ausnahmefällen für den Eigenbedarf von Landwirten oder Unternehmen und unter Einhaltung folgender Priorisierung möglich:

- 1) Zunächst müssen alle relevanten Dachflächen ausgestattet werden;
- 2) Dann alle versiegelten Flächen (zum Beispiel die Überdachung eines Parkplatzes);
- 3) Und dann erst nur die Freiflächen (unter strengen Auflagen).

Sollen Freiflächen in Betracht gezogen werden, ist das günstige Gutachten des Landwirtschaftsministeriums erforderlich. Darüber hinaus sollten alle Unterstände leicht abzubauen und mit nachhaltigen Materialien errichtet werden, damit keine langfristigen negativen Auswirkungen auf das Land entstehen. Was kleine Windkraftanlagen betrifft, wurden Projekte zum Bau von Windkraftanlagen bisher in DG nicht bearbeitet, da keine klaren Richtlinien vorhanden waren. Für Windrädern mit einer maximalen Masthöhe von 24 Metern gilt nun folgender Grundsatz: IM Agrargebiet entspricht der maximale Abstand des Windrades zum nächstgelegenen landwirtschaftlichen Gebäude der Gesamthöhe des Windrads (Mast + Rotorblatt). Sollte sich der Standort jedoch aus technischen Gründen als ungeeignet erweisen, kann dieser Abstand verdoppelt werden. Umsetzung landwirtschaftlicher Gebäude Der Standort landwirtschaftlicher Gebäude muss im Allgemeinen technischen Gesichtspunkten entsprechen, manchmal jedoch nicht im Einklang mit städtebaulichen Regeln (Orientierung/



Ausrichtung usw.). Bei der Errichtung landwirtschaftlicher Gebäude im Agrargebiet können bautechnische Erläuterungen bezüglich der Gebäudeausrichtung gegeben werden, damit diese bei der Bearbeitung der Akte berücksichtigt und analysiert werden können.

Nachhaltigkeitsfonds

Der Grundsatz, bei Sektorenplanänderungen einen Nachhaltigkeitsfonds einzurichten, wurde bereits in einem Erlass verankert. Die Modalitäten zur Umsetzung dieses Mechanismus müssen noch ausgearbeitet und zeitnah verabschiedet werden. Mit diesem Erlass soll klargestellt werden, dass im Falle einer Sektorenplanänderung landwirtschaftliche Flächen niemals durch eine Zahlung an den Nachhaltigkeitsfonds entschädigt werden können. Es ist nur ein gleichwertiger flächiger Ausgleich zulässig.

Reform der Raumordnung

Bestimmte Forderungen, die nicht erfüllt werden konnten, müssen während der nächsten Legislaturperiode vertieft und in Absprache mit den betroffenen Akteuren geprüft werden.

L'AGENDA de l'animation

Jeudi 13 juin

SL LENS-ENGHIEU

Séance d'information

«Permis d'environnement:

qu'est-ce que c'est? Suis-

je concerné? Dois-je le

renouveler?» avec Lucie

Hoebeke et Gaëtan

de Halleux (CGTA) à

19h30 à l'Administration

Communale de Lens

(Place de la Trinité 1, Lens).

Ouvert à tous.

Vendredi 14 juin

SL WAVRE-PERWEZ

Souper annuel de la

section dès 19h à la salle

«Le Fenil» (Rue de la

Cure 15, 1457 Tourinnes-

Saint-Lambert). PAF: 65€/

pers. vins compris, sur

BE23 1030 1195 2791.

Réservation avant le 1er

juin auprès de Dominique

Lebrun 0475/69.86.80 ou

Eddy Gillis 010/84.42.13.

PROVINCE DE NAMUR

UN DÉTOUR DE 15KM POUR REJOINDRE SA PARCEL

Ronald Pirlot

A Florennes, les travaux de raccordement d'un champ éolien au réseau électrique a contraint de mettre la route de Thy-le-Bauduin vers Morialmé en sens unique. Résultat, Lucien Delsarte doit faire un détour de 15km pour rejoindre une parcelle située à 200m de chez lui. Une situation ubuesque dénoncée par plusieurs agriculteurs locaux au bourgmestre. Lequel a promis une ordonnance de police permettant au charroi agricole de rouler à contre-sens.



Le bon sens et le dialogue sont assurément les marmelles d'un début de résolution de problème. Preuve en a encore été donnée ce mardi, à Florennes, où une petite dizaine d'agriculteurs sont venus témoigner de leur courroux auprès du bourgmestre local, Stéphane Lassaux. En cause, la mise en place d'une déviation faisant suite à des travaux de raccordement d'un champ éolien vers une station électrique entrepris par la société Elia. Un chantier débuté à l'été dernier, mais qui impacte surtout les agriculteurs depuis l'automne et qui, prévu jusqu'à la fin juin, a pris du retard.

«Le problème, c'est qu'à la demande du TEC qui a dû prévoir un itinéraire bis, une déviation a été mise en place, avec l'instauration d'un sens unique de Thy-le-Bauduin vers Morialmé, là où auparavant on arrivait à se croiser» explique Claude Van Den Abeele,



Claude Van Den Abeele

agriculteur à Morialmé. A l'instar de ses confrères, cette déviation l'oblige à parcourir plusieurs kilomètres pour rejoindre ses terres parfois très proches. La palme à cet égard revenant à Lucien Delsarte, agriculteur à Thy-le-Bauduin, qui doit faire un détour de 15km pour rejoindre une parcelle située à 200 mètres de son exploitation.

Réponse sur-le-champ

Une situation ubuesque que vit également son fils, Philippe Delsarte. Entrepreneur en travaux agricoles, il se retrouve fortement impacté par cette situation. Non seulement parce que bon nombre de ses clients cultivent dans le périmètre concerné, mais aussi «parce que certains de mes fournisseurs refusent même de venir chez moi vu toutes ces difficultés». Avec le retour du beau temps et les travaux dans les champs, une solution de-

PROVINCE DE LIÈGE

LIÈGE INAUGURE SON

NOUVEAU PÔLE CIRCUIT COURT

Avec l'inauguration de son Pôle Circuit Court, Liège se dote d'un outil performant pour appuyer et valoriser le circuit court local. Une bonne nouvelle pour l'ensemble des liégeois, qu'ils soient citoyens, producteurs, transformateurs ou artisans.

Florian Mélon



Christian Jonet devant le Pôle Circuit Court de Liège

Ce mardi 28 mai avait lieu l'inauguration du premier bâtiment du tout nouveau Pôle Circuit Court de Liège. Plus qu'une simple zone logistique coopérative, ce bâtiment symbolise la volonté pour l'agglomération liégeoise de miser sur le circuit court, sur sa ceinture alimentaire et sur ses producteurs locaux. « Le pôle Circuit Court, c'est l'agglomération, 24 communes et 640 000 habitants qui se mobilisent pour une alimentation durable » nous explique Christian Jonet, coordi-

nateur de l'ASBL Ceinture Aliment-Terre Liégeoise, au cœur du projet. « Ça fait plus de 10 ans qu'on a lancé la ceinture alimentaire de Liège avec un objectif simple : que d'ici la prochaine génération, la majorité de la consommation alimentaire liégeoise soit issue du circuit court. Ce bâtiment, c'est la preuve de la belle dynamique qu'on a créée avec la Ville de Liège ! »

Il faut dire que derrière les portes de ce grand bâtiment situé à quelques mètres à peine du Marché Matinal de Liège se cache la volonté de devenir le pivot central des circuits courts en région liégeoise. Pour ce faire, le Pôle Circuit Court de Liège entend faciliter la mutualisation des ressources entre coopératives, améliorer l'efficacité logistique et développer une gamme complète de produits et de services destinés tant aux professionnels qu'aux collectivités ou aux particuliers. Un

objectif louable qui n'oublie pas les premiers maillons de la chaîne, comme a tenu à le rappeler Willy Demeyer, Bourgmestre de Liège : « L'objectif est d'accompagner la transition pour qu'elle profite au plus grand nombre tout en étant juste pour les agriculteurs, les producteurs et les acteurs de la chaîne alimentaire. »

« Pris séparément, aucun producteur ne peut répondre à des appels publics »

Actuellement, le Pôle Circuit Court de Liège regroupe différentes coopératives qui vont pouvoir partager leurs ressources, leurs besoins et leurs outils, comme la Ceinture Alimen-Terre Liégeoise, la coopérative Circuits Paysans ou encore Les Petits Producteurs. Une manière de professionnaliser le circuit court et la dynamique citoyenne tout en développant le BtoB puisque, comme a tenu à le rappeler Maggy Yerna, échevine du développement économique et territorial, « Pris séparément, aucun producteur ne peut répondre à des appels publics ! » C'est pourquoi ce premier bâtiment sera rapidement suivi par une légumerie et par une conserverie afin d'alimenter les collectivités de la région.

« Quand on pense qu'il y a 10 ans, les pouvoirs publics nous prenaient pour des hurluberlus avec notre projet de ceinture alimentaire. Maintenant, ils sont tous avec nous ! L'alimentation durable, c'est vraiment l'affaire de tous » nous explique, sourire aux lèvres, le coordinateur de l'ASBL Ceinture Alimen-Terre Liégeoise. L'avancée de ce pôle – parmi les premiers en Wallonie – est donc une excellente nouvelle pour tous les liégeois, producteurs comme consommateurs ! De quoi réjouir Véronica Cremasco, députée wallonne venue représenter la Ministre Céline Tellier : « C'est génial, ça se passe et surtout ça se passe à Liège ! »



Vincent Schyns
(Ferme Tri Dieu, Bilstein) :

« On peut devenir un acteur incontournable des circuits courts »

« En rassemblant des coopératives sous un même toit, on va pouvoir mieux collaborer, améliorer notre complémentarité, rationaliser la logistique, s'aider les uns les autres... Ce pôle, c'est une vitrine pour notre circuit court liégeois ! Travailler ensemble et collaborer, c'est partager les compétences, les personnes et le stock. Ce hub va nous permettre de professionnaliser le secteur tout en restant propriétaires de nos outils et maîtres de nos décisions. On a tout pour devenir un incontournable du circuit court liégeois ! »

LE... À 200M!

vait voir le jour. D'autant que la police multipliait ces derniers jours les contrôles pour mettre à l'amende tous contrevenants à la règle.

D'où la « descente » de quelques tracteurs sur le perron de l'Hôtel de ville de Florennes, pour relayer leur doléance aux édiles locaux. Le Bourgmestre, après avoir rappelé que la Commune n'était nullement à la manœuvre de cette situation, a indiqué qu'il allait charger ses équipes techniques de stabiliser les accotements et prendre une ordonnance de police complémentaire pour exempter les convois agricoles de l'obligation de sens unique. « Ce qui devrait obliger les usagers, susceptibles désormais de croiser un convoi agricole, de rouler moins vite » précise le Bourgmestre. A la grande satisfaction des agriculteurs présents, heureux d'être enfin entendus après plusieurs courriels restés jusque-là infructueux.

Acheter un tracteur chez Lilux, c'est l'assurance d'un tracteur de qualité !

LILUX
SERVICES AGRICOLES



Rue du Parc Industriel 24 - 5590 ACHENE

liluxscri@gmail.com

Offres last minute sur machines de stock

Large Stock disponible sur notre parc, neufs et occasions

- Faucheuses
- Faneuses
- Andaineurs

Notre ETA est à votre service pour la fauche en 9m et la récolte

0485 48 35 60

FINANCEMENT STRUCTUREL DES INTERPROFESSIONS: BELPOTATO.BE A BESOIN DE VOUS!

Belpotato.be est l'Organisation Interprofessionnelle (OIP) belge Reconnue de la pomme de terre. Créée en 2020 par l'AgroFront, Belgapom et la Fiwap, elle constitue l'unique structure belge où se retrouvent production, négoce et industrie de transformation. Dans un secteur aussi important (en surfaces, volumes, valeurs... mais aussi investissements et risques) que celui de la pomme de terre, le dialogue interprofessionnel est indispensable pour remédier aux difficultés d'aujourd'hui et affronter les défis de demain. C'est pourquoi les membres fondateurs appellent les professionnels du secteur à investir dans leur Interprofession



@Adobestockmanandrew

Actuellement, les enjeux ne manquent pas pour l'agriculture et l'agro-alimentaire belges. Le changement climatique impacte les productions (en rendement et en qualité), le retrait de matières actives mène à des impasses phytotechniques, les crises financières ou sanitaires affectent les coûts de production et de transformation in-

dustrielle, tandis que les événements géopolitiques menacent la sécurité alimentaire.

Dans un contexte aussi évolutif, chaque secteur devrait disposer d'une Interprofession active et efficace, qui puisse renforcer les liens entre les opérateurs sectoriels, assurer son développement durable et

Belpotato

répondre aux attentes des autorités. C'est le défi que relève Belpotato.be depuis plus de 4 ans maintenant, avec comme réalisations concrètes:

- En 2020 : la gestion de la crise Covid (avec notamment la valorisation des stocks excédentaires et l'obtention d'une aide financière régionale);
- En 2021 : la révision du Code de bonnes pratiques contractuelles avec rééquilibrage des relations entre producteur et acheteur (négoce/industrie);
- En 2022 : l'accompagnement de la transition post CIPC (suivi de la LMR temporaire);
- En 2023 : le Manuel d'évaluation de la qualité des plants à la réception;
- En 2024 : finalisation d'une seconde révision du Code de bonnes pratiques contractuelles.

Auxquelles il faut ajouter des communiqués de presse d'actualités, des documents techniques sur la thermonebulisation ou le stockage du plant, ou encore des démarches en faveur du maintien de matières actives jugées indispensables. Nous vous invitons à visiter le site www.belpotato.be où vous retrouverez tous ces documents.

La question du financement

Belpotato.be a jusqu'à présent été principalement financée par ses membres fondateurs. Il est temps

aujourd'hui de mettre en route un financement structurel via la contribution financière de tous les opérateurs professionnels concernés: les producteurs (de plants ou de pommes de terre de consommation), le négoce et l'industrie de transformation. Côté producteurs, les tarifs annuels sont faibles: 15€ de base par exploitation (incluant les 5 premiers ha), + 1€/ha (au-delà de 5 ha) (montants hors TVA). La facturation aura lieu sur base des déclarations PAC 2024, à condition que le producteur ait donné son accord pour l'utilisation de ses données. Vous êtes producteurs de pommes de terre? Vous recevrez prochainement un courrier détaillé qui vous expliquera la marche à suivre. Lisez-le et donnez-y les suites voulues!

Côté acheteurs (négoce et industrie), un montant identique au montant total collecté côté producteurs sera apporté via Belgapom et la Fiwap. Les membres fondateurs de Belpotato.be (ABS, Belgapom, Boerenbond, Fiwap et FWA) sont convaincus que seule une OIP pérenne et financièrement stable permettra d'assurer le développement durable de la pomme de terre en Belgique. C'est pourquoi ils s'associent pour appeler les professionnels à investir dans leur Interprofession via une contribution financière modérée, juste et équitable. Sans cette contribution, Belpotato.be ne pourra pas poursuivre ses activités.

Assemblée Générale Extraordinaire 2024



La Scam ouvre une nouvelle page de son histoire avec ses coopérateurs.

Nous attendons tous nos coopérateur(s), coopératrice(s) et partenaire(s),
le **vendredi 21 juin 2024 à 9h30** au **Domaine de l'Escaille** – Rue Saint Fargeau, 34 à 5020 Temploux (Namur).
pour notre Assemblée Générale Extraordinaire 2024



LE DOMAINE DE L'ESCAILLE

PROGRAMME

- 9h30** : Accueil, café et viennoiseries
- 10h30** : Mot d'accueil & programme
- 10h45** : Présentation de la «levée de fonds» et Assemblée Générale Extraordinaire.
- 12h30** : Cocktail dinatoire

Pas encore inscrit? **INSCRIVEZ-VOUS** ➔



L'AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS, LA SOLUTION D'AVENIR ?

« Il était une fois dans nos sols », le film-documentaire de Greenotec dépeint le parcours de plusieurs agriculteurs qui ont fait le pas, récemment ou moins, de passer à l'agriculture de conservation des sols (ACS). Pourquoi ont-ils fait ce choix ? Quels sont les avantages de ce type d'agriculture, mais aussi ses limites ? Une chose est sûre, en agriculture, « l'erreur à ne pas faire, c'est faire du systématique »

Anne-Laure Michiels

des espèces non-légumineuses pourrait à terme remplacer les engrais azotés de synthèse » affirme un autre intervenant.

Travail minimal du sol

Autre grand principe de l'ACS, le travail minimal du sol comprend la suppression de la charrue et autres outils animés tels que les herse rotatives, qui vont avoir tendance à surminéraliser la matière organique et rendre le sol plus érosif. En ACS, seront privilégiés les outils à dents et à disques qui mélangeront moins le sol tout en permettant de le décompacter. « Labourer toujours à la même profondeur crée un lissage, une semelle de labour, qui empêche le passage de l'air et des racines des plantes. Ca aura un impact négatif sur le rendement » détaille un des protagonistes du film-documentaire.

Rotation des cultures

Enfin, le dernier pilier de l'ACS, allonger au maximum les rotations entre les cultures, permettrait selon le film-documentaire de se défaire progressivement des pesticides. En effet, les cycles des maladies du sol et des insectes ravageurs seront cassés par le laps de temps important entre deux implantations d'une même culture. De même, la gestion des adventices s'en verrait facilitée ainsi que celle des maladies des plantes. La combinaison de la pratique des trois grands premiers piliers de l'agriculture de conservation des sols nous emmène au quatrième pilier évoqué au début : la réduction de l'utilisation des produits chimiques.

Agriculteur, allié du climat

Si le changement climatique n'est plus à démontrer, les conditions météorologiques des dernières

vises, entre autres, à rendre le sol auto-fertile, grâce également à la couverture du sol et à la vie des micro-organismes qui s'y trouvent. En pratique, ce sont les grands principes de l'ACS qui remplacent petit à petit le travail du sol effectué par l'agriculteur. Ces grands principes constituent un cercle vertueux dans lequel chaque élément est un rouage essentiel du mécanisme.

« Imposer un modèle serait une erreur. Laissons les agriculteurs décider et choisir les meilleures orientations. »

Les couverts végétaux

Planter des couverts végétaux durant la période d'interculture signifie que les plantes effectueront la photosynthèse, convertissant le CO₂ de l'atmosphère et l'eau en sucres qui nourriront à leur tour les micro-organismes du sol. Les vers de terre par exemple, emmèneront la matière organique avec eux dans leur galeries. « Ils font le travail de la charrue mais ils le font encore mieux » insiste un agriculteur témoin dans le film-documentaire. Le principal objectif des couverts sera de rendre le sol auto-fertile pour les cultures suivantes. Les couverts en ce les plus efficaces seront des couverts présentant le plus grand mélange d'espèces possible et ceux dans lequel l'on retrouvera des légumineuses. « Les légumineuses fixent l'azote atmosphérique de façon naturelle. Leurs nodules sont des usines biologiques de fabrication d'azote. Intensifier la culture des légumineuses durant la période d'interculture, en les associant avec

« L'erreur à ne pas faire, c'est faire du systématique. »

D'abord, l'agriculture de conservation des sols, c'est quoi ? Selon l'ASBL Greenotec, elle repose sur 3 piliers : la réduction du travail du sol, la couverture maximum des sols et la rotation des cultures. « On a tendance à rajouter un 4^e pilier : la réduction de l'utilisation des produits chimiques » termine un intervenant de l'ASBL. L'agriculture de conservation des sols vise notamment à préserver la biodiversité mais aussi la qualité de l'eau en rendant aux sols leur pouvoir filtrant, tout en réduisant l'utilisation des énergies fossiles. Pour Greenotec, il est également important que l'agriculteur qui la pratique s'y retrouve financièrement et qu'il puisse donc aussi obtenir des rendements de culture performants. Par ces différentes pratiques, l'ACS



Les nodules fixent l'azote de façon naturelle

Limites de l'ACS

L'agriculture de conservation des sols telle que présentée dans le film-documentaire peut presque sembler être une solution miracle aux maux du monde, agricole ou non. Si bien que l'on pourrait pratiquement être tenté de rentrer chez soi et placer illico-presto une petite annonce dans le Pleinchamp pour vendre sa charrue après l'avoir regardé. Cette vision est bien-entendu caricaturée mais elle permet néanmoins d'attirer l'attention sur quelques limites relevées durant le visionnage du documentaire. Dans celui-ci, il est essentiellement question de cultures. L'on peut dès lors s'interroger sur la place de l'élevage dans l'agriculture de conservation des sols. De la même façon, l'on peut s'interroger sur l'applicabilité et l'adaptabilité du modèle à certaines cultures, comme la pomme de terre. Enfin, on pourrait aussi se questionner sur l'accessibilité du modèle à tous les agriculteurs : le matériel nécessaire pour pratiquer l'ACS, comme les semoirs de semis directs, ayant un certain coût. De la même façon, la plantation de haies et d'arbres, ainsi que la mise en place de nichoirs pour les rapaces locaux représente un coût que certains ne peuvent peut-être pas se permettre. S'il est une phrase qui pourrait conclure cette réflexion, elle est la suivante : « Imposer un modèle serait une erreur. Laissons les agriculteurs décider et choisir les meilleures orientations. »

semaines en étant la parfaite illustration, les agriculteurs sont les premiers à le constater. Un enjeu majeur de ce changement réside dans la réduction d'émissions de gaz carboniques. L'agriculture de conservation des sols permettrait ainsi de réduire drastiquement les émissions de ces gaz grâce notamment aux couverts végétaux fixateurs d'azote, à la réduction du travail du sol qui réduit sa minéralisation et la libération de carbone du sol. Si l'on en croit les chiffres mentionnés dans le film-documentaire, l'ACS emprisonnerait 3T de carbone dans le sol en plus par hectare que la moyenne. De même, en réduisant le travail du sol, les postes d'émission dus à la combustion d'énergie fossile pour les engins agricoles se voient réduits aussi. « En semant mon maïs en semis direct, je consomme 4,5 litres de gasoil à l'hectare alors qu'en temps normal, il en faudrait 40-50 litres » témoigne un des agriculteurs du documentaire.

4^{ème} Édition

Mercredi 19 et jeudi 20
JUIN 2024

le festival de
L'AGROÉCOLOGIE et
de L'AGRICULTURE de
CONSERVATION
FA²C

www.festival-acs.be

pour plus
d'infos





Recherche agronomique

Conférences

Démonstration dynamique

Machinisme spécialisé

Agrofourniture spécialisée

Essais agricoles

Plateformes de couverts

Agriculture Biologique

Conseil agricole


 Réseau
Préserveur de la ressource en eau

Cet événement est communiqué grâce au projet Res'éau, mené par la FWA et financé par la SPGE. Ce projet vise à soutenir et mettre en avant les initiatives agricoles favorables à la protection de l'eau. Plus d'infos sur les actions du projet :

<https://www.fwa.be/reseau>

EN RÉSUMÉ, CETTE SEMAINE :

FROMMENT

Stades : Les froments s'étalent du stade épiaison (BBCH 51-59) à la pleine floraison (BBCH 61-69).
Maladies : Le risque de fusariose des épis est élevé cette année. Pour plus d'informations, consultez l'avis du mardi 28/05 : <https://centrespilotes.be/publi/Avertissements/1289>
Ravageurs : Les populations observées dans notre réseau sont faibles et ne nécessitent pas de traitement. Vérifiez vos parcelles localement, surtout si vous envisagez un traitement fongicide dans les prochains jours qui s'annoncent plus ensoleillés.

RAVAGEURS EN CÉRÉALES : POPULATIONS VARIABLES MAIS FAIBLES !

Pucerons : Les observations du réseau (18 parcelles) de ce lundi 3/06 montrent des populations de pucerons faibles et variables d'une parcelle à l'autre (de 0 à 6% plantes avec minimum un puceron). Une amélioration de la météo est prévue pour cette semaine, ce qui pourrait entraîner une augmentation des populations ainsi que celles de leurs auxiliaires déjà présents. Un traitement insecticide est recommandé uniquement lorsqu'un épi sur deux est colonisé par au moins un puceron entre l'épiaison et le stade « grain pâteux » (seuil Arvalis). Ce seuil n'est actuellement pas atteint dans nos parcelles d'observation.

Les criocères (lémas) : Ils sont bien visibles et leurs larves commencent à ronger le parenchyme (stries le bout des feuilles). Toutefois, bien que cela donne une impression de dégât, il est rare qu'un traitement insecticide soit rentable pour les céréales d'hiver, sauf en cas d'infestation massive. Le seuil d'intervention proposé par Arvalis est de 2,5 larves/tige à l'épiaison.

Cécidomyies oranges : Les vols se terminent et aucune alerte de traitement n'est émise cette année.

Si vous prévoyez un traitement fongicide dans les prochains jours, évaluez la pertinence d'ajouter un insecticide (si les seuils sont dépassés). Préférez des produits à faible impact sur les auxiliaires.

Groupe « Ravageurs », A. Nysten

CALENDRIER DES PROCHAINES VISITES DE TERRAIN – JUIN 2024

L'ensemble des expérimentateurs wallons présenteront leurs différentes plateformes expérimentales en céréales et oléo-protéagineux durant le mois de juin. Lors de ces visites d'essais, vous pourrez observer le comportement des différentes variétés vis-à-vis des maladies ainsi que leur évolution par rapport à l'année en cours directement sur le terrain. Pendant ces visites, les expérimentateurs vous communiqueront leurs résultats provisoires recueillis durant la saison et échangeront avec vous leur ressenti de l'année. Le choix variétal est aujourd'hui le premier levier agronomique à utiliser pour raisonner les intrants dans nos parcelles. Si les semis des céréales pour la saison 2025 ne sont pas à l'ordre du jour, leur préparation en observant les variétés sur le terrain est un plus pour réussir la campagne de demain.

Ci-dessous, les premières dates pour les visites des essais. Des mises à jour seront réalisées dans les prochains avis !

Plus d'infos directement dans le calendrier des visites disponibles en cliquant ici : <https://tinyurl.com/34erfxcn>

WALOPEA : NOUVELLES BROCHURES DISPONIBLES EN POIS ET FÉVEROLE

Le CePICOP a le plaisir de vous présenter ses nouvelles brochures : "Le pois protéagineux" et "La féverole". Ces livrets sont une mise à jour des précédents livrets édités en 2016. Cette mise à jour a été menée par le CePICOP asbl, en collaboration avec le CRA-W et Biowallonie, dans le cadre du projet WALOPEA.

Le projet WALOPEA, dont le CePICOP est partenaire, s'inscrit dans la stratégie Circular Wallonia (2022-2024), avec le soutien du Plan de Relance de la Wallonie. Avec le soutien financier de la Région wallonne.

Ces brochures sont disponibles sur le site du CePICOP et le seront également lors de nos visites d'essais et de l'événement de clôture du projet WALOPEA qui aura lieu le 21 juin prochain (plus d'infos : <https://tinyurl.com/4szy6t59>).



ÉVÉNEMENT DE CLÔTURE DU PROJET WALOPEA ET VISITE D'ESSAIS 21 JUIN 2024

Wagralim, le CRA-W et le CePICOP vous invitent le vendredi 21 juin à participer à sa journée dédiée à la protéine végétale.

La matinée sera dédiée à des séminaires avec la présentation des résultats du projet WALOPEA. L'après-midi sera consacrée aux visites d'essais CEPICOP en champs.

Programme
9h : Accueil
9h30-12h30 : Début des séminaires
12h30-14h00 : Lunch
14h30-16h30 : Visite des essais CEPICOP

Adresse :
Biologie Végétale, 5030 Gembloux.

Inscription
L'inscription est gratuite mais obligatoire via <https://tinyurl.com/4szy6t59>
Plus d'infos, contactez Cécile Fontaine : cecile.fontaine@wagralim.be

VISITE DES ESSAIS CÉRÉALES DU CRA-W 11 JUIN 2024

Le CRA-W organise la visite de ses essais céréales ce mardi 11 juin 2024 à 14h00 Wasseiges. Ce coin de champs sera l'occasion de découvrir le blé dur mais aussi d'en apprendre plus sur les variétés d'escourgeon et de froment d'hiver.

Différentes thématiques seront abordées au cours de cette après-midi :

- **Blé dur** : découverte de la culture (présentation des résultats)
- **Froment d'hiver** : différences variétales (résultats provisoires)
- **Escourgeon** : différence variétales (résultats provisoires)
- Présentation du **projet « Résilience »**

Retrouvez la localisation exacte de coin champ en cliquant sur le lien suivant <https://maps.app.goo.gl/8ABK6jVZK7Cw86m88>



Quand les acteurs wallons proposent des solutions face au changement climatique ? Blanc-Bleu VERT

Invitation

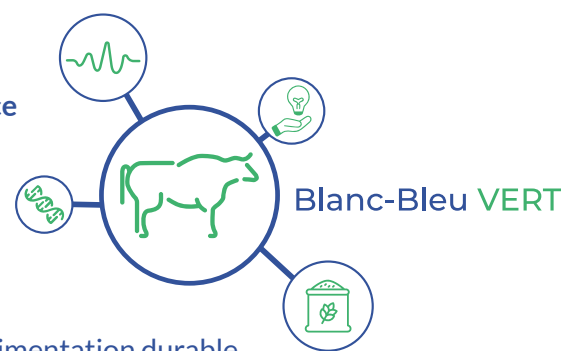
Découvrez comment les acteurs wallons apportent des solutions face au changement climatique avec le projet Blanc-Bleu Vert. Ce projet démontre que durabilité et rentabilité peuvent aller de pair.

Programme

1. Accueil et introduction du projet
2. Associer productivité et impact environnemental, le pari d'une alimentation durable
3. Le Blanc-Bleu Belge : une race résolument tournée vers l'avenir !
4. Des rations pour une production durable de viande bovine !
5. La durabilité comme nouveau critère de sélection : outils en développement
6. Évaluer et améliorer mon empreinte carbone - approches complémentaires
7. Dégustation "Pré de chez nous"

Intéressé(e) ? Inscrivez-vous !

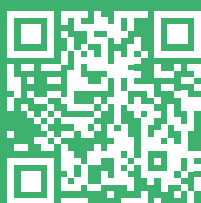
Inscription avant le 12 juin via QR Code ou par téléphone au +32 81 87 40 05 - Madame Carine Léonard



Mercredi 19 juin 2024

Entre 10 et 15 heures
Durée visite : +/- 1h30

Rue du Serpont 100
6800 Libramont



Consortium composé par

Avec le soutien de



MASCHIO GASPARDO

HISSE SES COULEURS AVEC SA GAMME COMPLÈTE DE FENAISON

Le constructeur italien, qui fabrique faucheuses, faneuses et andaineurs pour New Holland depuis deux ans, décline désormais ces machines sous son rouge emblématique.

«Notre volonté est de proposer une gamme large sous nos couleurs, pour tous les types d'exploitations, de l'ETA à la petite ferme de montagne», résume Julien Bauer, chef de produit chez Maschio Gaspardo. Le constructeur italien profite du Salon de l'herbe, le mercredi 29 et le jeudi 30 à Nouvoitou (35), pour lancer une offre complète en matière de fenaison, de la faucheuse à l'andaineur en passant par la faneuse.

Terre-net Média

La faucheuse frontale en vogue

Côté faucheuses, la gamme, nommée Bora, se décline en 5 modèles.

Les Bora F, frontales, sont disponibles avec ou sans conditionneur (les doigts sont en polyéthylène pour ne pas impacter le bétail ou l'ensileuse par la suite en cas de casse). Sur les versions avec conditionneur, le système Flex-Float compense les inclinaisons verticales et latérales. Un mécanisme permet également de régler facilement la largeur de l'andain.

«Le marché de la faucheuse frontale se développe. Les tracteurs ont souvent une prise de force à l'avant, autant l'utiliser. Dans 90 % des cas, la frontale est utilisée avec une faucheuse à l'arrière, ou alors avec une autochargeuse», explique Julien Bauer.

La Bora F se marie ainsi souvent avec la faucheuse latérale arrière portée Bora ou avec le groupe de fauche Bora Twin (qui couple deux Bora, pour une largeur de travail allant jusqu'à 8,60 m et un débit de chantier annoncé de 15 ha/h). Les Bora dis-

posent d'une suspension pendulaire hydraulique. Le système Quick-lift permet le relevage en fourrière sans toucher au relevage du tracteur, le cardan restant ainsi à l'horizontale. Là aussi, des conditionneurs à doigts en polyéthylène sont disponibles. Il existe aussi une version traînée à timon central Bora T, avec des conditionneurs à rouleaux en caoutchouc ou à doigts en acier. La Bora LT, une version portée robuste, simple et mécanique, complète l'offre de Maschio Gaspardo (jusqu'à 2,80 m de largeur de travail) pour les faucheuses.

Tous les modèles (sauf la LT) sont dotés de disques Q+ qui offrent un montage rapide et sécurisé des couteaux. Des protections existent aussi pour épargner le lamier et ses éléments (pare-pierres, patins monoblocs, sécurité de disque Shock Pro pour préserver la transmission interne).

La robustesse mise en avant

La gamme de faneuses du constructeur italien s'appelle, elle, Levante. Elle s'étend de la Levante 450 LT portée à 4 toupies jusqu'à la faneuse semi-portée Levante 880 T à 8 toupies. La mise en oblique est manuelle roue par roue sur les modèles LT. Une version hydraulique est disponible sur les modèles supérieurs. Les dents sont asymétriques et réglables à 2° ou 8° pour faner et s'adapter à toute la matière, et elles restent sur la machine en cas de casse. Stabilisateurs, cadre principal en profils carrés de 100 x 160 mm,

carters clos et articulations de la machine montées avec le système d'entraînement à doigts Finger-Link (pour les Levante 880 et 880 T) garantissent robustesse et entretien minimum.

Une tournée de démonstration Pour finir, place aux andaineurs avec la gamme nommée Ponente, qui démarre avec le Ponente 290, un mono-rotor porté de 2,90 m, jusqu'au Ponente T CS 820, un semi-porté double rotors de 8,20 m à dépose centrale.

«Le Ponente T CS est le cœur de cible pour la France», souligne Julien Bauer. Il existe donc en 8,20 m mais aussi en 6,60 m et 7,60 m. Ces andaineurs bénéficient de rotors R+, conçus avec des roulements à deux rangées de billes, en acier et à fixation renforcée, «pour une utilisation intensive».

Pour plus de polyvalence, il existe le modèle Ponente T VS, traîné à double rotors, qui permet trois fonctions, sur des largeurs de travail de 3,60 m à 6,35 m : andainage sur un andain, andainage sur deux andains séparés, et retourner deux andains séparés. Eux aussi sont équipés de rotors R+.

Une tournée de démonstration est programmée dans le Limousin. Et toute la gamme de fenaison sera visible au prochain Sommet de l'élevage, du 1er au 4 octobre à Clermont-Ferrand.



Produites dans l'usine roumaine du groupe, à Chisineu-Cris, ces machines étaient également fabriquées depuis deux ans par Maschio Gaspardo pour le compte de New Holland. «Tous les grands tractoristes ont aujourd'hui leur propre gamme de fenaison. Pouvoir proposer une offre complète Maschio Gaspardo, et pas seulement des presses, facilite notre distribution», avance Julien Bauer.



HIPPODROOM

FENDT TREFFEN

30 - 06 - 2024

KUURNE



avec la coopération de



L'ÉVÉNEMENT LE PLUS FENDTASTIQUE JAMAIS VU !

Programme, billets et enregistrez vous avec votre Fendt au

WWW.FENDTTREFFEN.be

Leaders drive Fendt.



LE BIO EN WALLONIE: ENTRE REcul ET ESPoir

La tendance à la baisse de la consommation de produits bio en Wallonie, amorcée depuis 2020, persiste, l'année 2023 n'ayant malheureusement pas apporté de signe de reprise. Pour la première fois, le nombre de fermes bio a reculé, signalant un déséquilibre croissant entre l'offre et la demande. Malgré des perspectives légèrement meilleures pour 2024, la situation reste préoccupante, comme souligné lors de la conférence de presse de la 19ème Semaine bio.



Laura Lahon, Conseillère Coopératives et chargée de projet céréales bio Conseil, Analyse et Politique (CAP)

La consommation de produits bio continue de décroître depuis 2020. Malheureusement, l'année 2023 n'a montré aucun signe de reprise, subissant encore les contrecoups de l'inflation. Si l'année 2022 avait suscité des interrogations avec la progression la plus faible du nombre de fermes bio et des surfaces engagées en bio depuis 2003, l'année

trée de 40 nouvelles fermes dans le cadre bio et de la sortie de 50 autres. Bien que l'analyse détaillée de ces sorties ne soit pas encore disponible, il semble que le retour à l'agriculture conventionnelle concerne principalement les fermes mixtes. Malgré le maintien du cap symbolique des 2.000 fermes bio, cette réduction



2023 marque un tournant avec un recul de 0,5% du nombre de fermes bio et de 1,2% de la SAU bio. En 2023, pour la première fois, le nombre de fermes quittant le bio (retour au conventionnel ou cessation d'activité) a dépassé celui des nouvelles adhésions. Les tendances du premier semestre 2024 montrent une amélioration de la situation en termes de consommation bio, notamment suite aux manifestations du monde agricole. Retour sur la conférence de presse qui a lancé la 19ème édition de la Semaine bio et introduit les Chiffres du Bio 2023, réalisés par Biowallonie et l'APAQ-W.

Recul de la production bio en Wallonie en 2023

Au 31 décembre 2023, la Wallonie comptait 2.014 fermes sous contrôle bio, soit une perte de 10 exploitations par rapport à 2022. Cette évolution résulte de l'en-

témoigne d'un malaise croissant où, pour la première fois, plus de fermes ont quitté le bio qu'il n'y a eu de nouvelles adhésions. En termes de surface agricole utile (SAU), 1.151 hectares ont été déconvertis en 2023, représentant une diminution de -1,2% par rapport à l'année précédente. La SAU sous contrôle biologique s'élève désormais à 92.375 hectares, soit 12,5% de la SAU totale en Wallonie.

Productions végétales: un recul des prairies et des légumes au profit des grandes cultures

- Les prairies

Les surfaces de prairies ont diminué de -2,3% en 2023. C'est principalement les surfaces de prairies temporaires qui ont connu une baisse de -15% (-1.276 ha) par rapport à 2022, tandis que les surfaces de prairies permanentes sont

restées stables. Cette diminution s'explique par une réduction du nombre d'herbivores bio (bovins, ovins et caprins) au cours de la même année.

- Les légumes

Pour la première fois depuis 2011, les cultures de légumes ont enregistré une baisse de 248 hectares en 2023, soit une diminution de -9%. Plusieurs facteurs expliquent cette tendance. Le marché défavorable, marqué par une baisse de la demande et des prix stagnants, combiné à l'augmentation des coûts de production, notamment le prix de l'énergie pour le stockage et de la main-d'œuvre pour le désherbage, a impacté la rentabilité des légumes et a incité les producteurs à se tourner vers des cultures moins périssables, comme les céréales.

- Les grandes cultures

Après une année 2022 durant laquelle les grandes cultures bio étaient restées stables, elles ont progressé très faiblement en 2023 avec 139 nouveaux hectares (+0,7%). En 2023, 48% des grandes cultures bio étaient des céréales pures et cultures assimilées (-685 ha par rapport à 2022), 30% des cultures en mélange (+197 ha par rapport à 2022), et 11% des cultures fourragères (+420 ha par rapport à 2022). Les 11% restants comprenaient des cultures de pommes de terre, d'oléagineux, de protéagineux et d'autres cultures industrielles. Les cultures d'oléagineux ont connu la plus forte progression en 2023 (colza, tournesol, moutarde). Au niveau des céréales pures, les superficies d'épeautre ont diminué de -42% par rapport à 2022 en raison de l'absence de marché pour cette céréale, tandis que celles de froment ont progressé de +24%.

- Les fruits

Depuis 2015, la culture fruitière bio progresse chaque année en Wallonie, soutenue par une forte demande et une offre insuffisante. En 2023, la surface des cultures fruitières bio a augmenté de +15% (+120 ha). La majorité des cultures (52%) se compose d'arboriculture fruitière. La production de vignes bio a quadruplé en cinq ans, passant de 60 ha en 2018 à 233 ha en 2023. La culture de noix et noisettes a également augmenté de +18%, atteignant 169 ha. La production de fraises et de petits fruits a progressé de +9%, atteignant 34 ha.

Productions animales: un cheptel bio en diminution

Le nombre total d'animaux élevés en bio a diminué de -9% par rapport à 2022. Depuis 2003, c'est la première fois que le nombre d'animaux élevés en bio baisse en

Wallonie. La plupart des filières ont baissé sauf les filières bovines viandeuses et porcines qui ont augmentées et la filière caprine qui est restée stable.

- Filière bovine

Après une légère baisse en 2021 et une stabilisation en 2022, le nombre total de bovins bio en Wallonie a de nouveau diminué en 2023, avec une baisse de -1%. Le cheptel de vaches allaitantes a progressé de +5%, tandis que le cheptel laitier a diminué de -5%, représentant une perte de 1.055 vaches laitières bio, soit environ 17 fermes.

Cette diminution est en partie due à la fluctuation des prix entre le lait conventionnel et bio. En 2022, une légère baisse du prix du lait bio conjuguée à une augmentation du prix du lait conventionnel a nivelé les deux, réduisant l'attrait du lait bio pour les producteurs, dont certains étaient en fin d'engagement. Bien que l'écart de prix se soit à nouveau creusé en 2023, il n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise.

- Filière porcine

Alors que le secteur porcin bio wallon avait progressé en 2020-2021 et légèrement diminué en 2022, celui-ci a de nouveau progressé en 2023 de +22%. En revanche, le nombre de truies reproductrices a diminué fortement de -27% (-310 truies par rapport à 2022), tandis que le nombre de porcs à l'engraisement a progressé de +26%.

- Filière avicole

Après des années de forte croissance et une stabilité en 2022, le secteur avicole bio en Wallonie a connu une forte baisse en 2023. Le nombre de poulets vendus a chuté de -12%, soit 482.000 poulets en moins par rapport à l'année précédente. Cela équivaut à environ 27 poulaillers bio (de 4.200 poulets chacun) en moins sur l'ensemble du territoire wallon.

La filière des poules pondeuses, qui avait connu un «boom» entre 2010 et 2020 et un ralentissement en 2021 et 2022, a également diminué pour la première fois depuis 2009. En 2023, la Wallonie a perdu 14.227 poules pondeuses, soit une baisse de -4% correspondant à environ 5 poulaillers de 3.000 poules chacun. Actuellement, la région compte plus de 369.000 poules pondeuses bio.

Cette diminution de la filière avicole peut être attribuée à l'augmentation du coût de l'alimentation et à l'émergence de filières de qualité différenciée offrant des prix attractifs aux éleveurs.

Et au niveau de la consommation ?

Après plusieurs années de croissance ininterrompue, la consommation des produits alimentaires bio a diminué pour la première fois en 2022 en Wallonie. Plusieurs raisons expliquent ce déclin, notamment les crises successives et leurs impacts sur les prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que la diminution du pouvoir d'achat des consommateurs. Les chiffres de 2023 étaient donc particulièrement attendus afin de savoir si cette baisse s'est poursuivie ou si une reprise s'est amorcée.

Consommer bio n'est pas une priorité pour le consommateur wallon

En 2023, la part du marché bio a repris sa croissance, atteignant 5,1% en Wallonie et 4% en Belgique. En Wallonie, ce chiffre n'a pas encore retrouvé le niveau d'avant la période Covid, contrairement à la Belgique où il a augmenté de 0,3 point, atteignant ainsi son plus haut taux depuis 2016. Cette différence s'explique par une augmentation plus marquée des dépenses en Flandre au détriment de la Wallonie.

Les dépenses totales en produits alimentaires bio ont augmenté par rapport à 2022, avec une hausse plus significative en Belgique (+20,7%) qu'en Wallonie (+9,9%), atteignant respectivement 1,15 milliard d'euros et 457 millions d'euros. Il s'agit des plus hautes dépenses annuelles enregistrées depuis 2016. Cependant, cette augmentation est principalement due à l'inflation. En effet, les volumes achetés continuent de diminuer depuis 2020, avec un total de 64.657,3 tonnes de produits alimentaires bio achetés en 2023, soit une baisse de -5,2% par rapport à 2022, bien que cette baisse soit moins prononcée que celle de l'année précédente (-10,6%).

Par catégorie alimentaire, les viandes restent le premier produit bio pour lequel les Wallons dépensent le plus, avec une moyenne de 21,4 € par habitant, en hausse de 50,3% par rapport à 2022. Les dépenses pour les légumes et les fruits restent stables, à 13,4 € et 11,9 € respectivement. En revanche, les dépenses pour les farines, le riz/pâtes, et le lait ont chuté de 22,91%, 8,58%, et 6,17% respectivement.

Absence de reprise de la consommation bio

La consommation bio en Wallonie montre une contradiction: des dépenses en hausse mais des volumes en baisse. Il n'y a donc pas de véritable reprise de la consommation bio en 2023. L'inflation et les achats transfrontaliers pourraient expliquer ce phénomène. Pourtant, le taux de pénétration du marché bio, représentant le pourcentage de ménages ayant acheté au moins un produit bio dans l'année, a atteint 98,4% en 2023. Selon Philippe Mattart, le directeur de l'APAQ-W, le marché bio n'est pas délaissé par les consommateurs wallons ; la part de marché progresse et le secteur conserve un potentiel de croissance.

Perspectives d'avenir

Selon le Ministre régional de l'agriculture, Willy Borsus, le secteur bio a été durement touché par les multiples crises survenues. La hausse des coûts de production, conjuguée à la diminution du pouvoir d'achat des ménages, a eu un impact significatif sur cette filière. «Il est crucial de continuer à promouvoir le bio auprès des consommateurs», ajoute-t-il. L'avenir de ce secteur repose essentiellement sur l'évolution de la demande. «Il est tout aussi crucial que le bio occupe la place qui lui revient dans notre consommation et notre société», souligne-t-il. Espérons que cela sera une priorité pour le prochain gouvernement.

En savoir plus?

Téléchargez le rapport complet sur: www.biowallonie.com/chiffres-du-bio



LE BIO SOUS LA LOUPE DES EXPERTS DE FACEBOOK

Florian Mélon

Faites monter le son du dernier hit des Who, Les Experts (édition Facebook) sont dans la place ! À l'occasion d'un article de la RTBF sur le bilan du bio, les experts de notre réseau social préféré s'en sont donnés à cœur joie pour exprimer toutes les vérités (et rien que la vérité) que les grands de ce monde préfèrent vous cacher. Complot de l'agro-alimentaire, complot agricole, complot de l'Europe, complot... Du bio ! Il y avait de quoi perdre la vue à force de regarder certains commentaires. Heureusement, d'autres internautes avaient des avis un peu plus sensés. Petit tour d'horizon pour voir que le bio aussi est tombé dans l'escarcelle des complotistes... Et comment leur répondre !

« Le bilan du bio est mitigé. Comment expliquer les baisses de consommation et de production ? » nous questionne la RTBF sur sa page Facebook dans un article présentant les chiffres purs, étayés de commentaires de l'APAQ-W, de BioWallonie et des statistiques officielles de la région wallonne. De quoi voir que la situation n'est pas si simple que cela... À condition d'avoir lu l'article.

La foire des antitout

« Soit disant bio avec toutes les permissions d'ajout de pesticides, c'est plus la peine de payer plus cher » nous explique une internaute qui n'est visiblement pas au courant du cahier des charges du label bio ni des contrôles et analyses effectués par les organismes vérificateurs. Ainsi, comme le rappelle la Région wallonne sur son portail « agriculture » : « Afin de garantir aux consommateurs que les produits labellisés « biologiques » ou « bio » sont conformes au cahier des charges et répondent à leurs attentes, l'ensemble des maillons de la chaîne qui va du producteur de matières premières agricoles et aquacoles jusqu'au détaillant doit être contrôlé. »

« Du «bio» international soutenu par Von der Leyen et la commission européenne » répond un autre

internaute. Si on peut supposer que c'est le Green Deal qui est visé ici sous ces airs complotistes, on rappellera simplement que le bio est un label précis et contrôlé sur l'ensemble du territoire européen, comme l'indique la Région : cette définition figure dans la réglementation européenne qui a été mise en place progressivement à partir de 1992 afin de garantir à l'ensemble des consommateurs européens une approche harmonisée des règles de production, de contrôle et de certification. Et que le plus bio des produits bio est forcément celui produit localement et de saison ! Consommer local est un acte simple, bénéfique pour tous et facile à effectuer : il suffit de regarder l'origine de ses aliments sur l'étiquette des produits achetés... Ou de favoriser les commerces locaux et les magasins à la ferme !

« Le bio local et tout et tout coûte entre 2 et 4 fois plus cher... C'est hors de prix et assez monotone en hiver » ajoute une troisième utilisatrice de Facebook. De quoi rappeler que le bio – tout comme le local, d'ailleurs – ne coûte pas forcément plus cher si on privilégie les producteurs locaux ou que l'on évite au maximum les intermédiaires. Quand à la question de la monotonie, ne devrait-on pas plutôt se questionner sur l'intérêt des fraises en décembre ou sur l'impact de ces tomates que nous pouvons consommer toute l'année ?

Quand le bio fait débat

Si les antitout aiment faire du bruit et donner leurs avis, surtout en

toute méconnaissance de cause, d'autres internautes ont toutefois essayé de recentrer le débat en pointant du doigt l'importance du bio local ou les marges des grandes surfaces. « Et le bio d'Espagne qui arrive en hors saison ? » questionne une première internaute. L'occasion de rappeler qu'un produit local et de saison est un produit à l'empreinte carbone fortement diminuée, voire nulle ! Un autre internaute interpelle sur les emballages des produits bio : « Faut dire que le bio de grands magasins emballé dans du plastique, ça pose question. » On notera tout de même que de nombreux franchisés travaillent avec des producteurs locaux et que ces produits sont souvent proposés en vrac ou à emporter dans des sacs en papier. Face aux critiques du bio et à l'agribashing de certains internautes,



d'autres ont tenu à rappeler que le bio ne coûte pas forcément plus cher... En tout cas quand on favorise les petits magasins et les producteurs locaux : « Si on achète des produits de saison bio en circuit court, ce n'est pas plus cher qu'ailleurs », « Chez les petits producteurs, c'est pas plus cher mais en grande surface c'est exagéré », « Il faudrait davantage de coopératives, en boutiques ou sur les marchés en ville, de produits bio wallons et de saison, du producteur au consommateur. »

Si certains commentaires étaient risibles tant ils étaient faux et absurdes, il est marquant de constater que le bio est devenu un mot cliquant et que certains se réjouissent de ne surtout pas consommer bio... Ou de n'acheter qu'en grandes surfaces ! Face au constat que le bio semble avoir pris la place d'une idéologie à combattre pour certains, on ne peut que se dire qu'il reste malheureusement encore beaucoup de travail pour combler la fracture entre citadins et agriculteurs...



La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.



CINEY

24/05/2024

EFFECTIF : 1407

Commentaire : Stationnaire, sauf en veaux culards, en hausse.

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Bovins de boucherie/Taureaux, Bovins de boucherie/Vache, and Veaux.



MERCUFWA UN SERVICE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE



Koenraad Hoste Expert MercuFWA

Bonjour à toutes et à tous,

Après quelques jours d'indisponibilité pour cause de santé, je reprends mes analyses de marché en pleine forme.

Depuis début mai, des quantités anormales d'eau se sont déversées sur nos régions (avec des situations dramatiques dans certains endroits) et empêchent les récoltes d'herbe et le semis de maïs de se réaliser dans de bonnes conditions.

BATTICE

01/06/2024

EFFECTIF : 270

Commentaire : Boucherie et Commerce : stationnaire. Veaux laitiers : soutenu. Veaux CDP : en hausse.

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Bovins de boucherie/Taureaux, Bovins de boucherie/Vache, and Elevage/Vaches.

PRIX OFFICIELS

Semaine du 14/06 au 20/05/2024

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Bovins de boucherie/Génisses, Bovins de boucherie/Moyenne, and Bovins de boucherie/Taureaux.

CARCASSES - PRIX OFFICIELS

20/05/2024

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Génisses, Taureaux, and Vaches.

PRODUITS LAITIERS

20/05/2024

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière(€/100kg)

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Beurre, Poudre de lait écrémé, and Poudre de lait entier.



PRIX OFFICIELS

20/05/2024

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Porcs, Classe S, Classe E, and Porcelet.



DEINZE

29/05/2024

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Lapins, Volailles, and Poulets.

KRUISHOUTEM

28/05/2024

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Oeufs, Oeufs de poules élevées en cages aménagées, and Oeufs de poules élevées au sol.



PRIX OFFICIELS

Semaine du 03/06 au 09/05/2024

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Blé tendre, Escourgeon fourrager, and Maïs Fourrager.

SYNAGRA

31/05/2024

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Blé tendre and Maïs.

POMMES DE TERRE

28/05/2024

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Plants Bintje, Pomme de terre - Industrie, and Challenger.

MATIÈRES PREMIÈRES

03/06/2024

Table with 3 columns: Product, Price, and Previous Price. Categories include Corn Gluten feed, Luzerne déshydratée, and Tourteaux de soja.

En ce qui concerne le commerce de carcasses, la consommation semble déprimante. Et même si la météo n'est pas favorable à l'organisation de barbecues, ceci n'explique pas tout.

La seule catégorie qui tire un peu son épingle du jeu, ce sont les veaux, qui profitent de la diminution du nombre des naissances pour se raffermir au niveau des prix, que ce soit en qualité viandeuse ou laitière.

Table with 2 columns: Product and Status. Categories include Veaux viandeux, Veaux laitier, Vaches maigres viandeuses, Réformes viandeuses grasse, Réformes laitières, Broutards 4 mois, Broutards 8 mois, Broutards 12 mois, and Taureaux gras.

Weather forecast table for the week of June 6th, 2024, showing temperature, sun, wind, and precipitation for each day from Thursday to Wednesday.

SL LENS-ENGHIEN – JEUDI 13 JUIN

Séance d'information «Permis d'environnement: qu'est-ce que c'est? Suis-je concerné? Dois-je le renouveler?» avec Lucie Hoebeker et Gaëtan de Halleux (CGTA) à 19h30 à l'Administration Communale de Lens (Place de la Trinité 1, Lens). Ouvert à tous.

SL WAVRE-PERWEZ – VENDREDI 14 JUIN

Souper annuel de la section dès 19h à la salle «Le Fenil» (Rue de la Cure 15, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert). PAF: 65€/pers. vins compris, sur BE23 1030 1195 2791. Réservation avant le 1er juin auprès de Dominique Lebrun 0475/69.86.80 ou Eddy Gillis 010/84.42.13.

UAW TOURNAI – VENDREDI 07 JUIN

Voyage en Zélande. RDV 7h parking Tournai Expo à Kain. Accueil café au Deltapark Neeltje Jans, film explicatif + visite guidée barrage, repas, temps libre, tour en bateau, temps libre à Veere, retour vers Tournai vers 21h30. Inscriptions clôturées.

UAW COMINES – WARNETON LUNDI 10 JUIN

Voyage UAW – FWA Boulogne-sur-Mer. Programme : 7h30 départ depuis la place de Ploegsteert (veuillez être présent à 7h20), escalles café – croissant, Cap Gris-Nez : balade, Wimereux, Pernes-les-Boulogne, repas, Boulogne-sur-Mer (balade et moment libre). Retour prévu vers 19h30, souper léger possible à Ploegsteert (non compris dans le prix). PAF (car, visites, repas) 60€ / pers. Inscription obligatoire avant le 25/05. Le versement tient lieu de réservation: BE75 0880 5589 7051 section UAW Comines vos noms et prénoms. Contact: Lefebvre Marie-France 0488/56.54.44 leplat@live.be.

UAW EGHEZÉE – MERCREDI 12 JUIN

Visite de jardins à 14h. RDV chez Nadia Mauroy-Jacquet (Rue de Libut 7, 5310 Saint Germain) pour la visite de son jardin, puis découverte du jardin de Simone Muyschondt (Bouge). Merci de vous inscrire auprès des personnes de référence. Contact Si besoin : AM Tasiaux-Albert 0495/63.35.16

UAW GEMBOUX NAMUR NORD FOSSES JEUDI 13 JUIN

Après-midi découverte et gourmande à 13h30 (Rue de la Fontaine 8 Aisemont). Visite de l'atelier du céramiste-sculpteur Frédéric Capieaux et dégustation d'une glace «Chez Marthe». Inscription auprès d'Agnès 0495/26.39.53 ou danielgauthier@skynet.be pour le 10/06 au plus tard. Nombre de places limité!

UAW PERUWELZ – JEUDI 27 JUIN

Journée gourmande et découverte: visite de la distillerie du Centenaire à WIERS (Amer Labiau et autres) suivie d'un repas à l'Auberge du Marais à Callenelle. Plus de détails à venir.

ARFWA NAMUR-LUXEMBOURG – JEUDI 13 JUIN

Jeux de cartes à 14h à Ciney.

ARFWA FLEURUS – JEUDI 13 JUIN

Visite du vignoble «Le Coteau des Avelines» (rue de la Taille-loquet, 40 à Sart Dames Avelines) à 11h : visite, dégustation, dîner (boissons comprises) à Villers-la-Ville et la journée se clôturera à la brasserie de Villers-la-Ville. Prix: 50€/membre ARFWA/FWA, 55€/non membre sur le compte BE 72 1030 1956 9416. Inscription avant le 9 juin chez Godelieve Vandepopeliere 071/80.09.36 ou Marie-Rose Baes 0473/91.70.72 ou jmdescamps.pf@skynet.be

ARFWA NAMUR LUXEMBOURG DU 17 AU 22 JUIN

Voyage en Allemagne Forêt noir/Suisse (6 jours/5 nuits). Départ à 6h, 4 rue des Champs Élysées à Ciney. Programme complet par mail. Prix: 1.250€/pers. Solde sur BE51 1031 1496 3862. Une assurance annulation est conseillée. Réservation: André Calande 0479/82.01.29 ou andreacalande@gmail.com.

ARFWA HERVE – DU JEUDI 12 AU SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Voyage de 3 jours en Ardennes (Vresse-sur-Semois – Bouillon – Sedan – Rochehaut – Bastogne). Départ Barchon Voyages Léonard à 8h, Herve Place de la Gare à 8h30. Prix: 665€ chambre double + 155€ chambre single. Inscription au plus tard le 15 mai chez Victor TAETER 087/30.13.26 ou 0496/74.23.06. Plus d'infos lors de l'inscription. Acompte de 195€ à verser au plus tard le 15 mai sur BE30 1030 1586 3511 avec la mention «acompte voyage Ardennes». Solde de 470€ ou 625€ en single à régler au plus tard le 02 août.

DIVERS

LONGUEVILLE – VENDREDI 07 JUIN

Séance d'info à 13h30 sur l'agriculture biologique – productions primaires, suivie d'une visite de la ferme bio mixte de Nicolas Guilmain. Dégustation de produits bio & verre de l'amitié! Cette formation vous donne droit à 1 point pour votre Phytolice P1, P2, P3! Cet événement a lieu dans le cadre de la Semaine bio, coordonnée par l'APAQ-W & le VLAM. Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

SOMBREFFE – SAMEDI 08 JUIN

Journée de la Salers à 14h à l'élevage Derijcke Mathieu (13 rue des communes 5140). Visites l'après-midi et restaurant (menu 45€) vers 19h. Réservation auprès de la secrétaire Cécile Lamboray au 083/23. 06.75 ou du Président JP Decueper au 0476/60.50.73.

WAVRE – SAMEDI 08 JUIN

Concours provincial et interprovincial ovins dès 9h au hall Manifagri (5 av. Solvay 1300 Wavre). Assiette barbecue à midi uniquement si réservée avant le 3 juin. Plus d'infos Président PIERRE Ghislain 0496/52.56.71.

EGHEZÉE – JEUDI 13 JUIN

13ème édition du comptoir des innovations de 13h à 18h à la ferme Frocourt à Eghezée. Thématique centrale: Cuma, levier d'innovation? Inscriptions ouvertes jusqu'au 7 juin, sur sondages-trame.be/index.php/764434

SOIGNIES – VENDREDI 14 JUIN

Voyage de l'association régionale des éleveurs et détenteurs de bovins de Soignies et de Mons. Départ à 8 h 30 (Soignies) et à 9 h (Le Roeulx). Visites des exploitations DEMASURE à Avelgem (BBB, détection chaleur et vêlage, mélange à façon avec les produits de la ferme) – LELEUX à Mainvault (BBB, robot de traite, station de biométhanisation) – DEGAVRE à Ostiches (production de crémant, Blondes d'Aquitaine). Renseignements et inscription: 0471/37.62.76 (Josette CATY) ou 0478/81.29.31 (M-Henriette LECLERCQ).

Nécrologie

Monsieur FRANÇOIS PREVOST

Veuf de Madame Jacqueline Gobeaux
Né à Beauvechain le 24 février 1925
et décédé à Ham-sur-Heure le 31 mai 2024 à l'âge de 99 ans.

Monsieur Prévost repose au funérarium Crispin-Postiau (Rue d'Ham-sur-Heure, 2 à Nalinnes) où un ultime hommage peut lui être rendu ce jeudi 06 juin de 17 à 19h. La cérémonie religieuse quant à elle sera célébrée en l'église Saint-Martin de Ham-sur-Heure ce vendredi 07 juin à 11h.

La FWA et le journal Pleinchamp adressent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt.

SAUVEGARDONS NOS TERRES, PRÉSERVONS NOTRE AVENIR !

SENSIBILISONS LES PASSANTS À LA PROPRETÉ !

Nos bâches sont à vendre, commandez les via animation@fwa.be *

*image non contractuelle**

Offre d'emploi

L'asbl CGTA (Centre de Gestion et Technique Agricole) recherche, pour compléter son équipe, un(e)

Conseiller(e) agricole

L'asbl CGTA (Centre de Gestion et Technique Agricole) est une équipe composée d'une vingtaine de conseillers spécialisés en agriculture, qui soutiennent les agriculteurs dans la gestion de leur exploitation et dans leurs projets de développement, en mettant notamment l'accent sur le renouvellement des générations. Axés sur une approche intégrée des aspects administratifs, fiscaux, environnementaux et sociaux, leur analyse et leurs conseils aident à optimiser la gestion de l'exploitation agricole.

VOTRE MISSION :

- Vous collectez des données techniques et comptables d'un portefeuille d'exploitations agricoles, que vous devez entretenir et développer ;
- Vous analysez ces données pour établir la comptabilité de gestion ;
- Vous apportez un conseil avisé et pertinent aux exploitants agricoles sur la gestion de leur exploitation et leur projet de développement ;
- Vous encadrez et conseillez les exploitants agricoles dans leurs projets d'investissement, ainsi que les futurs agriculteurs dans leur projet d'installation en agriculture. Vous analysez le respect des conditions d'éligibilité aux aides à l'investissement et/ou à l'installation, ainsi que la pertinence, la faisabilité et la rentabilité de leurs projets
- Vous instruisez les dossiers de demande d'aides auprès de l'autorité compétente et vous en assurez le suivi administratif.
- Vous participez aux activités du service (analyses de groupe – statistiques, projets...).

VOTRE PROFIL :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de Master ou d'Ingénieur industriel en agronomie, ou de Bachelier ou équivalent orienté agronomie, de préférence avec orientation en techniques et gestion agricoles, ou toute formation équivalente ;
- La connaissance du monde agricole est un sérieux atout, vous vous sentez très concerné(e) par le secteur agricole et sa défense vous semble un beau défi professionnel ;
- Avoir des notions de comptabilité est un plus
- Vous faites preuve de rigueur et de flexibilité, et avez un esprit analytique ;
- Vous êtes capable de travailler de façon autonome autant qu'en équipe, vous êtes organisé(e) et vous vous adaptez aux imprévus ;
- Vous avez une bonne aisance relationnelle, une grande capacité d'écoute et un esprit d'initiative ;
- Vous maîtrisez les outils informatiques de base ;
- Véhicule personnel et permis B indispensables ;

NOUS PROPOSONS :

- Un job à temps plein, polyvalent et varié, porteur de sens, au sein d'une équipe dynamique ;
- Un contrat à durée déterminée de 6 mois susceptible de conduire à un CDI ;
- Un package salariale attractif en lien avec votre expérience et vos compétences ;
- Lieu de travail : Gembloux, avec déplacements en Wallonie
- Début du contrat : dès que possible

PRET(E) A RELEVER LE DEFI ?

Envoyez votre candidature, composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae au service RH via l'adresse mail rh@fwa.be

Date limite d'introduction des candidatures : **27/06/2024**
Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux, Belgique

Toute question ou demande de renseignements complémentaires concernant la fonction peut être adressée à christian.dawance@cgta.be, Directeur du CGTA

LIBRAMONT – MERCREDI 19 JUIN

Présentation du projet Blanc-Bleu Vert : Quand les acteurs wallons proposent des solutions face au changement climatique ? Visite de 1h30 de 10h à 15h au 100 rue du Serpont 6800 Libramont. Inscription avant le 12 juin au 081/87 40 05. (voir encart)

SURICE – LUNDI 24 JUIN

Rencontre «Coin de champ» Biowallonie à 16h, spécial petits fruits bio. Moments d'échanges et de conseils techniques sur le terrain! Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

CINEY – MARDI 25 JUIN

Concours et expertise Blanc Bleu Belge de l'AREDB dès 10h30 au Marché couvert de Ciney (Rue du Marché Couvert, 1, 5590 CINEY). Restauration sur place. Info: 0479/50.76.31 (Marc Pierard).

ASSESE – VENDREDI 05 JUILLET

Biowall'Innov, premier salon professionnel technique axé polyculture-élevage bio. 19 ateliers sur des techniques innovantes, visites d'essais, stands d'exposition & restauration... Entrée gratuite mais inscription obligatoire sur www.biowallonie.com/agenda.

Découvrez l'actualité agricole directement sur votre smartphone
suivez-nous sur facebook!

Pleinchamp.be
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

TOUSSAINT
5330 ASSESSE
Tél: 00 32 83 65 53 15
www.ets-toussaint.be

- 1* Valtra Q305 neuf
- 1* Valtra T215 neuf
- 1* Valtra N155 neuf
- 1* mini pelle Caterpillar 301.8 neuve 3 godets
- 1* John Deere 6250R full options (2021) 2150H
- 1* John Deere 6210R directdrive (2013) 5900H
- 1* Presse Balle ronde John Deere 990 roto-flow (18237 boules)
- 1* Presse à balle ronde John Deere 592 High flow 2M (2005)
- 1* presse à balle ronde Vicon RV157 filet
- 1* Faneuse Pottinger HIT 6.61 neuve
- 1* Faneuse Pottinger HIT 8.81 neuve
- 1* Fauchuse Pottinger NOVACAT 402 neuve
- 1* Double andaineur Pottinger TOP 762C (2024)
- 1* Fauchuse John Deere 530 Trainée
- 1* Fauchuse John Deere 1365 trainée
- 1* Combiné de faucheuses 2*3M Krone
- 1* Pirouette FELLA 6 toupies
- 1* Double andaineur FELLA
- 1* Fauchuse Frontale Pottinger Novacat 301ED (2021)
- 1* Fauchuse Pottinger 352 cross flow (2021)
- 1* John Deere 355D diésel coupe 1m22 bac récolteur 200H
- Tondeuses et tracteurs tondeuses John Deere neufs
- Grand stock de machines sur accu EGO POWER

MATERIEL NEUF
JOHN DEERE 1026R + chargeur + bac à terre
JOHN DEERE G4 4240 Universal démo (2021)
JOHN DEERE Tracteur-tondeuse
KRAMER Télescopique KT276 - KT356
GIANT Chargeur articulé G3500 TELE démo 60 h (2024)
CORVUS Véhicule utilitaire DX4 CAB GR démo 285 km (2022)
PÖTTINGER Fauchuse frontale Novacat Alpha Motion Master 301
PÖTTINGER Fauchuse arrière Novacat 352
PÖTTINGER Fauchuse arrière Novadisc 302
PÖTTINGER Faneuse HIT 8.81 - HIT 8.91
PÖTTINGER Double andaineur TOP 762C - TOP 882C
PÖTTINGER Houe rotative Rotocare V8000
SWA Pincés à grumes attelage 3 points
OEHLER Treuilles forestier - Fendeuses
ELKAER Taille-haie/Sécatteur pour chargeur STEELWRIST Rototilt X18 DF-CW20

MATERIEL D'OCCASION
JOHN DEERE 6150R DirectDrive 7565 h (2013)
WEIDEMANN Chargeur articulé 1770 CX 5500 h (2008)
KUHN Combiné de faucheuse FC 3125 DF-FF Lift-Control + FC 93330 D-RA Lift-Control (2023 + 2022)
KUHN Fauchuse GMD 8730-FF Lift-Control (2012)
CLAAS Faneuse Volto 870 (2011)
KUHN Faneuse GF 8501 MH (2009)
KRAMER Chargeur 5050 385 h (2019)
HYUNDAI Pelle HX145LRCR 300 h (2021)

Annonces pour compte propre et comptes clients
MATERIEL AGRICOLE, FORESTIER & HORTICOLE
Rue du Poteau 21 / 6950 HARSIN (NASSOGNE)
Tél: 084/21.01.97 - Email: info@swasa.be

Petites annonces

MATERIEL (cherche)

Cherche moteur tracteur Ford 8210 8700 6 cylindres tél soir 061/217141 (37505)

Cherche tracteur 4x4 JD MF Case Renault Fendt, peu importe l'état, aussi moderne. Zetor tous types. T 0495/277174 (35799)

Cherche chargeur télescopique articulé 4x4 marque sans importance. Peu importe l'état. T 0495/277174 (35811)

MATERIEL (à vendre)

Nettoyage toitures, panneaux photovoltaïques, façades de bâtiments industriels et agricoles - 0468104307 (33867)

Silos PVC - Cuves inox et PVC - Tout très bon état - Livrés par camion-grue 0475/504101 (37562)
AV tonneau à lisier Joskin 8400L 6800€ à négocier 0488/279271 (37329)

AgroNova
L'innovation par la terre
Gamme viticole
Travail du rang

Emoteur Tondeuse
Actisol
Location Vente
Doigts Kress

0474 20 89 93

AV épandeur fumier vigneron 9T 1984 option déchargement rapide et portes très bon état 0477/377634 (37315)

AV tonneau à eau 5000L tonneau à lisier 10000L faneuse 6T ébousseuse Agrimat benne 5T et 8 T bic charrue vibro fauchuse Vicon semoir Vicon etc (37326)

AV Pirouette Kuhn 6toupiesdéchaumeur à disque + rouleau AR Vring600mm fourche à ensilage JCB 430cm pour bullcase 5140 BV Mecaépareuse rousseau-Noremattbroyeur d'acotementcase MXU 125 pro tondeuse Kubopa autotoprtée+bac 150cmbrosse surrel0472494916 (37323)

AV Mercedes Ezzod 2020 59MKm 37000€ ou VW Touareg noir 2017 117MKm 30000€ ou BMW 730xdrive 2016 120MKm 34000€ sortent d'entretien 0475903074 (37460)

AV cause cessation andaineur 4,70m fauchuse 2,80m très bon état le tout GSM 0460/942003 Tél 080/511091 (37181).

GUTTLER
Outils Frontaux
Polyvalence
Printemps - Automne

Composé d'un rouleau Simplex avec décrocteurs et d'une herse à dents

0471 74 84 41
www.guttler.fr

ENTRETIENS REPARATION RESTAURATION TRACTEURS
TOUTES MARQUES de 1900 à 2000
+de 25 ans d'expérience
Dépannages à domicile
trav. rapide et soigné dans mon atelier

0494 523 795

AV pick-up John Deere 332 presse haute densité parfait état 0472/883819 (37156)

Tracteurs internationaux + pièces d'occasion Smeets Jozef rue Maison Blanche 95 Moulant 0475/548791 (36667)

Nettoyage d'étables, bovins, volailles à l'eau chaude ou froide et désinfection, même après salmonelloses - 0468104307 (33841)

AV tracteur Ford 4000 avec chargeur bon état Tél: 084/388271 ou 0479/856390 ou 0478/536770 (37458)

AV semoir maïs Nodet 4 et 6R-réducteur-pont MB New Holland 8080 ou Dewule 6000R-semoir-Bett tank Albert 12r 24 vités tél après 16h 0475/508750 roue jumellé 18,4x38 compl 8tau roue pour

DB 13,6x36 et 16,9x34 (37536)

AV enfouisseur Joskin à patins 6020 23 prêt à monter avec centrale et truyaux hydrauliques DPA avec câblage et capteur broyeur très bon état 5000€ GSM 0496/620111 (37489)

AV tonneau à lisier Agrimat 2000L pendillard 16M double broyeur nouvelle pompe Jurop essieu directionnel forcé freinage pneumatique et hydraulique bras de pompage 8" turbo pompe. 55000€ GSM 0496/620111 (37491)

AV presse Claas rollant 46 révisée andaineur Kuhn GA 4321 GM 12 bras essieu tandem. GSM 0479/453513 (37495)

A vendre fauchuse Claas 3m40 Tél 0473/110672 (37504)

Av faneuses 2-4-6-8 toupies faucheuses de 1.80 à 3.20m plusieurs andaineurs simple et double ébou-

PAS DE CANETTES DANS MA CAMPAGNE !

Bien conscients de la problématique des canettes sauvages, nous avons mis en place une campagne de sensibilisation il y a plusieurs mois. Depuis lors, les demandes se multiplient, si bien que nous avons passé le cap des 500 bâches apposées le long des routes! A cette occasion, nous vous proposons un nouveau visuel. Les partenariats sont nombreux, agriculteurs, communes, entrepreneurs agricoles, particuliers,... tous concernés par le sujet. Les contenants métalliques jetés dans les prairies sont néfastes pour l'environnement et dévastateurs pour nos animaux.

ENVIE DE COMMANDER VOTRE BÂCHE ?
Contactez la cellule animation : animation@fwa.be ou 081 627 407 pour plus d'informations.

Atelier JMD
MASSEY FERUGSON
ARCUSIN
Le service presses à votre porte

MF 85.245

Matériel de stock

Neuf:
• MF 85.245 DYNA 7 EFF (2022)
• MF 1840 - 2023
• Andaineur RK 421DN
• Fauchuse DM316TLV largeur 3m10
• Arcusin AUTOSTACK FSX 63.72

Occasion:
• MF 2160 TP - 2011
• Fendt 714 SCR - 2012

Stock pièces presses MF et Fendt

Deschuyffeleer Jean Marc
Rue du Vent Val 84 - 7070 Gottignies (Le Roeulx)
0476 679.653 • www.atelier-jmd.be

seuses tonneau à eau/lisier 2000 à 11500L benne 4 à 13t tracteur 75 à 115 chev sans ou avec chargeur Bac à eau 1000 à 6000L toutes avec garantie livraison et reprise possible 0475/625299 (37509)

AV cause décès faucheuse PZ 1m85 hydraulique 1900€ + pirouette stella 2 toupies 700€ très bon état Tél: 0494/337545 (37524)

BOVINS

AV Tx BBB blanc fils de Zougar 4ans convient aussi pour laitières veaux visibles très gentil I4 transport possible région 087 tél 0479864837 (37464)

TX saillie à vendre I3-4 6-18 mois Blonde d'Aquitaine troupeau inscrit + génisse 1

an Tél 0478/216539 (35571)
AV blonde aquitaine 2 génisses grandes typées viande 1 de 13 mois 1 de 15 mois inscrite 1650 T0475/110174 (37494)

AV taureau bleu blanc dos pur très doux 5 ans + génisses blanc dos I4 0474/843694 (37299)

AUTRES ANIMAUX

A vendre goret piétrain ainsi que goret piétrain croisé duroc Tél 0471/384423 (37547)

AV cause surnombre plusieurs poulains en ordre de papiers 069/663135 arres 18 heures R Leuze Hainaut (37506)

FOURRAGES

Av paille française, RG, foin, préfané, luzerne, foin bio rendu. SPRL Moulin à Vent - 0472/981167 (35962)

AV foin 2023 bonne qualité lère coupe possibilité transport région Fosses-la-Ville 0495/236608 (37514)

AV gros ballots de foin, paille et préfané, le tout de bonne qualité Rég La Louvière Tél: 0475/700549 (37534)

AV foin bio et ballots préfanés bio récolte 2023 région Rochefort possibilité livraison 0496/266364 (37466)

A Vendre paille et foin livrés 0032498501568 (33492)

AV maïs épis moulus vrac ou boules, radicles de betterave, racines chicon, boules de concentrés de froment pois + trèfle épeautre - boules plastifiées - cubes paille foin BIO 0489/327425 (37575)

RENCONTRES

Veuve du secteur agricole 70 ans recherche homme d'environ même âge région Hainaut 0471/842538 (37240)
Jeune dame de 34ans souhaite rencontrer l'homme de sa vie pour une belle histoire d'amour, âgé de 34 à 50 ans (0468/093690) (37433)

DIVERS

AV foin préfané - trayeuse Melotte - Griffes semoir Vicon 1000L pour pièces - désileuse en U - poutre chêne 33

x 33 cm x 6 m Tél 0479/411410 (37538)
80Ha pour lin-50 Ha pour pdt disponible 0493973065-0477050900 maïs AV paille foin-ch tracteur en location (37406)

Evacuation pneus de silos - achat vieux métaux - enlèvement par containers Tél: 0495/602532 (37390)

AV Basculeur de Palox - 2 rampes galva pour pont bascule - Tout très bon état, livré par camion grue - Cherche Hangar Frisomat prov Liège à démonter & à évacuer par mes soins 0475/504101 (37550)



Le journal Pleinchamp décline toute responsabilité quant aux contenus diffusés dans les annonces commerciales qui ne respecteraient pas la législation en vigueur

La prochaine saison avec **CarbiLam** .be

Déchaumage / fissuration Semi Récolte

www.carbilam.be

elevéo ensemble vers le **taureau** meilleur élevage en Wallonie

PROCHAINE CRIÉE DU CSB LE 19 juin 2024
dès 14h au hall de criée de Ciney

Vous achetez BIEN PLUS qu'un taureau !

CSB / rue des Champs Elysées 12 / B-5590 Ciney
Tel. : 083 23 06 43-45 / csb@awenet.be / www.awenet.be

SERVICE BOVIN VIANDE

Biowall Innov
Salon polyculture & élevage bio au coeur du Condroz

1^e ÉDITION

Biwallonie vous invite à son tout premier salon professionnel technique axé polyculture-élevage bio. Ateliers techniques, visites d'essais, stands d'exposition & restauration ... Les plus ? Un parcours PHYTOLICENCE, une GARDERIE pour les enfants à partir de 6 ans dès 14h, un VERRE DE L'AMITIE en fin de salon* pour fêter les 10 ans de Biowallonie ... Inscrivez-vous dès à présent !

VENDREDI 05/07/24
8h30 > 16h30*

📍 Ferme de Corioule
Chaussée de Marche 2, Assesse

Inscription obligatoire avant le 30/06!

Entrée GRATUITE

Plus d'infos sur biowallonie.be • 081/28.10.10

Pour une pub dans **Pleinchamp.be**
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Sylvie Van Vooren

pub@fwa.be
ou au
0476 84 17 29

Pleinchamp.be Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie **FVA**

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot. Evitez les abréviations incompréhensibles).

																				Rubrique :
																				Forfait
																				3 lignes
																				10 €
																				11,50 €
																				13 €
																				14,50 €
																				16 €

Nom : Prénom :

Rue : n°

Code postal : Localité :

Téléphone : e-mail :

TVA (si facture) : Date et signature :

Par ligne supplémentaire **1,50 €**

cadre **+ 1,50 €**

Montant €

Nombre de parution(s): **X** €

Facture **2,50 €**

Total : €

Comment payer?

Par virement anticipatif libellé au compte Iban BE52 1030 8210 4609 (joindre la preuve de paiement). Pas de pièces de monnaie dans les envois.

A envoyer à: PLEINCHAMP
(Petites Annonces)
Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLoux
pub@fwa.be

AU RYTHME DE LA NUIT

«Le hibou abasourdi» est une livre jeunesse dans lequel le héros, un hibou tout mignon, se pose une question existentielle: pourquoi est-il le seul à dormir le jour? Cette question le taraude, mais dans le tumulte de la vie diurne, peu d'animaux sont enclins à lui répondre.

Mathilde Guillaume



rester éveillé la journée et de poser la question autour de lui. Les autres animaux ne sont cependant pas prompts à lui répondre, vaquant à leurs activités et s'énervant rapidement de la maladresse de notre oiseau de nuit, gaucherie due à son manque de sommeil.

Anticonformiste

Notre hibou se demande pourquoi il ne fonctionne pas comme les autres et se remet en question. Il va heureusement faire une rencontre qui va changer la donne et lui montrer qu'il n'est pas le seul à ne pas s'adapter au jour. Cet ouvrage met en avant le fait qu'il ne faut pas forcément essayer de rentrer à tout prix dans un



modèle qui ne convient pas, mais bien de trouver sa propre voie, de faire les choses à son rythme.

Tout en douceur

Les tons utilisés sont plutôt pâles, ce qui donne une impression de douceur à tout le récit. Même si on retrouve des bulles pour les dialogues comme en bande dessinée, il n'y a pas de cases ici, on a plutôt le sentiment d'être dans des tableaux de peintre. Les dessins sont d'ailleurs peu détaillés, toutes les nuances et détails passant avant tout par l'usage des couleurs.

Melting Pot

Marzena Sowa, l'autrice de cet album jeunesse, est polonaise habitant en France. L'illustratrice Joanna Lorho est quant à elle française, mais vit à Bruxelles depuis plus de 20 ans. La maison d'édition La Pastèque est de son côté canadienne!

Le hibou abasourdi, Joanna Lorho et Marzena Sowa, éditions La Pastèque, mai 2024, 80 pages, 17€.

Alors qu'il écoute le silence de la nuit allongé sur une branche, notre hibou se demande bien pourquoi il est le seul à avoir des insomnies la nuit et à s'endormir le jour. Un soir, il part à la rencontre des autres animaux, mais ne trouvent que des créatures endormies. Alors que ses yeux se ferment enfin, c'est l'effervescence qui commence autour de lui alors que le matin se lève et que chacun commence sa routine.

Pourquoi?

Afin de comprendre une fois pour toutes pourquoi il est le seul à ne pas savoir dormir le jour, il décide de



Les recettes de Ciboulette

tirées des Pleinchamp d'antan
15 juin 1979

Grillades de porc au citron



Préparation : 5 minutes.

Cuisson : de 8 à 10 minutes.
Pour 4 personnes.

Ingrédients : 4 tranches d'échine de porc ; 2 citrons ; thym, laurier et sarriette pulvérisés ; sel ; poivre.

1°) Mélangez dans une assiette du thym, du laurier et de la sarriette en poudre ; passez les grillades dans ce mélange.

2°) Faites chauffer le grill du four ; mettez les tranches de viande à dorer vivement sous le grill.

3°) Pendant ce temps, faites chauffer un plat de service ; pressez les citrons ; lorsque les grillades sont bien dorées, disposez-les sur le plat de service ; salez-les, poivrez-les, arrosez-les avec le jus de citron et servez-les aussitôt.

Note : n'hésitez pas à choisir des tranches d'échine bien grasses ; c'est le seul moyen que les grillades ne soient pas sèches. Vous pouvez présenter une mayonnaise au citron en même temps que ces grillades : c'est délicieux.